

YAMAHA
SIDEWINDER L-TX
SE 2024

Rabais de **1 500\$**

Financement à partir de **0,99%***

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922

www.techminimecanique.com

C'EST L'HEURE TOYOTA

2024 RAV4 LE 4RM
À partir de **110\$** /SEMAINE
Location 60 mois / 20 000 km / an; 0\$ d'acompte
Prix suggéré de 36 101\$

2023 BZ4X XLE 4RM
À partir de **135\$** /SEMAINE
Location 60 mois / 20 000 km / an; 0\$ d'acompte
Prix suggéré de 46 630\$ (rabais gouvernementaux de 12 000\$ et rabais manufacturier de 1 000\$ inclus)

2024 CAMRY SE 2RM
À partir de **118\$** /SEMAINE
Location 60 mois / 20 000 km / an; 0\$ d'acompte
Prix suggéré de 33 871\$

* Pour un temps limité. Informations auprès de votre représentant chez **PEA** protection extra-attentive

RIVIÈRE-DU-LOUP

159 A, Fraser, Rivière-du-Loup
418 862-3222

www.rivieredulouptoyota.com

SEMAINE DU 12 FÉVRIER 2024

Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 07
24 PAGES

DOSSIER
PP 2 À 5

Des infrastructures sportives en attente

Bloquistes et conservateurs prêts pour les élections, p. 7

Gregory Charles à L'Islet, p. 15



Venez me rencontrer chez

KIA Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

CENTURY 21.
Nord-Sud

AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER
Plus de 20 ans d'expérience
Enfin à votre service dans la région

ACHETEURS-VENDEURS
J'attends votre appel!

FRANCE ROY 418 603-2121
901 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Benoît Chouinard, conseiller aux ventes
418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

Une meilleure concertation s'impose en Côte-du-Sud

Une meilleure concertation sera certainement la clé dans le futur, de l'avis du député de Côte-du-Sud. Avec 20 projets déposés dans toute la circonscription au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), Mathieu Rivest sait déjà que certains devront prendre leur mal en patience.

MAXIME PARADIS

Les réponses sont attendues pour mai ou juin. Pour le moment, les dossiers sont toujours analysés. Mathieu Rivest aimerait bien que les 20 projets d'infrastructures sportives déposés au PAFIRSPA soient tous retenus, mais il est réaliste. « J'aimerais trouver le moyen pour que tout le monde ait sa juste part. La bonne nouvelle, c'est qu'une autre enveloppe pourrait être dévoilée rapidement afin de redéposer ces projets-là », a-t-il déclaré.

Le PAFIRSPA est une enveloppe de 300 M\$ pour 2023-2024, entièrement financée par le gouvernement du Québec. À terme, ce sont 1,5 G\$ qui doivent être investis sur un horizon de dix ans afin de soutenir la réfection d'infrastructures récréatives, sportives et de plein air. Des 20 projets déposés en Côte-du-Sud, au moins cinq ont été portés à l'attention du *Placoteux* : le Centre sportif de Saint-Pascal, le Complexe multisport dans l'ancien aréna de La Pocatière, la piscine du Cégep

de La Pocatière, la balle au mur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et le Complexe culturel et sportif en santé durable de Montmagny. « Pour le projet de Montmagny, c'est la première fois depuis cinq ans qu'il cadre dans un programme gouvernemental », s'est exclamé Mathieu Rivest.

Mieux se concerter

Avec trois projets déposés seulement à La Pocatière, Mathieu Rivest croit qu'une meilleure concertation s'impose dans le futur à l'échelle régionale, pour éviter la congestion observée actuellement. Tous ces projets sont légitimes, selon lui, mais comme il s'attend à une répartition régionale de l'enveloppe, il serait surpris que tous les trois soient retenus.

Le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, qui porte le projet de Complexe multisport pour l'ancien aréna, semble déjà prêt à passer son tour. Le bâtiment en question est en bon état, et il n'y a pas

d'urgence à procéder à une requalification. « Tout dépendant ce qu'il adviendra de la piscine du cégep, on pourrait très bien ajuster notre projet pour un deuxième dépôt », a-t-il suggéré.

Mathieu Rivest semble d'ailleurs très optimiste quant au projet de la piscine du Cégep de La Pocatière, qui rencontre actuellement des embûches techniques qui ont fait exploser les coûts. « Le ministère de l'Enseignement supérieur et la ministre Pascale Déry souhaitent le maintien d'une piscine à La Pocatière; il y aura une piscine à La Pocatière. Il y a des discussions serrées avec le Cégep à l'heure actuelle, la situation devrait débloquer. »

Le préfet Sylvain Roy a quant à lui défendu la position de la MRC de Kamouraska qui ne s'est pas engagée financièrement auprès du Cégep de La Pocatière pour le projet de piscine. Cette dernière ne serait pas considérée comme un équipement supralocal, au même titre que les deux arénas du Kamouraska, et la demande d'aide financière de 100 000 \$ faite par le Cégep serait arrivée bien tardivement en novembre dernier, alors que le budget 2024 de la MRC était bouclé. « Nous avons des moyens limités. Il ne faut pas oublier que nous n'avons pas de pouvoir de taxation comme les municipa-



Vincent Bérubé. Archives Le Placoteux.

lités. Une somme pareille, on la recharge en quote-part aux municipalités, et eux, à leurs contribuables. Quand on aura les revenus éoliens, notre marge de manœuvre sera plus intéressante.»

Sylvain Roy plaide aussi pour une revue de la façon de faire des gouvernements qui annoncent les montants dévolus aux projets d'infrastructures avant que l'étape des plans et devis ne soit entamée. Les problèmes techniques qui apparaissent à la suite de cet exercice sont souvent ce qui fait exploser la facture pour les organisations. « C'est le cas de la piscine du cégep et de la Salle André-Gagnon. On sent que nos politiciens sont pressés de donner les chèques; ça devient politique. Il ne faut pas se surprendre après si le budget initial ne tient plus. »

Avis important

NOUVELLE TOMBÉE

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veillez prendre note que nos heures de tombée sont modifiées en raison du changement dans la distribution du journal.

TOMBÉE PUBLICITÉS : JEUDI À 9H

TOMBÉE ANNONCES CLASSÉES, BLOC-NOTES : MERCREDI À 16H30

Merci de votre collaboration!



redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

PAFIRSPA Minuit moins une la piscine pour du Cégep de La Pocatière



Piscine du Cégep de La Pocatière. Archives Le Placoteux.

Les infrastructures sportives souffrent de sous-financement en Côte-du-Sud, de sorte qu'une véritable congestion s'observe actuellement au chapitre des projets déposés au sein du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Pas moins de 20 projets cherchent actuellement à obtenir leur juste part du gâteau, mais le temps presse particulièrement pour trois d'entre eux.

Bâtie en 1961, la piscine du Cégep de La Pocatière est en fin de vie utile. Depuis le printemps 2023, elle est fermée à la population, car jugée non sécuritaire à la suite de travaux préliminaires devant mener à sa réfection. « Depuis la pandémie, la piscine a été accessible à peine neuf mois », indique la directrice générale de l'établissement, Marie-Claude Deschênes.

Évalué initialement à 6 M\$, le projet de réfection atteint aujourd'hui 11,9 M\$, le double de la facture prévue. Les défis techniques qui entourent le projet expliquent essentiellement la situation : il manque d'espace sous la piscine pour les nouveaux équipements liés à son fonctionnement, en raison des classes de Technologie du génie physique qui se trouvent en dessous. La seule solution pour le Cégep est d'envoyer ces équipements dans une salle

mécanique à proximité, qui se doit d'être agrandie. Cet agrandissement est essentiellement ce qui fait exploser la facture.

Refus de la MRC

À la base, une somme de 3,6 M\$ provenant du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur absorbait une bonne partie des coûts. Le Cégep a pour sa part investi 772 000 \$ jusqu'à maintenant, et un autre montant de 1,5 M\$ provenant du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a aussi été attaché au réalable. Le cumulatif est toutefois insuffisant pour un projet qui frôle maintenant les 12 M\$. « On a depuis approché la Ville de La Pocatière qui s'est engagée pour 100 000 \$, mais nous avons essayé un refus de la part de la MRC de Kamouraska. »

La directrice du Cégep avoue déplorer ce refus, alors qu'elle estime que la piscine est une infrastructure de nature régionale. Elle rappelle même qu'en ce qui concerne le projet d'agrandissement et de rénovation de la Salle André-Gagnon, située dans son établissement, la MRC de Kamouraska n'a pourtant pas hésité à y aller d'un appui financier de 25 000 \$. « Je ne sais pas si on a peur de créer un précédent, mais au prix que coûte une piscine intérieure, je peux vous garantir que la région n'est pas près d'en voir une autre se bâtir sur le territoire. »

PAFIRSPA

Le Cégep de La Pocatière compte désormais sur le PAFIRSPA pour compléter son montage financier. L'aide financière peut atteindre 66 % des coûts admissibles, jusqu'à un maximum de 20 M\$. Il

manquerait actuellement 5 M\$ pour compléter le montage financier. « Le fait que la MRC n'embarque pas n'aide pas à faire la démonstration au gouvernement du Québec que le milieu tient à la piscine. »

L'autre option proviendrait d'un fonds d'urgence du MES. Marie-Claude Deschênes aurait jusqu'à présent reçu des échos positifs de la ministre Pascale Déry, ainsi que du député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest. « À notre prochain conseil d'administration, le 20 mars, si le montage financier n'est pas complété, il faudra se poser la question si on arrête ou si on continue. À ma dernière année comme directrice du Cégep, j'aimerais bien ne pas être celle qui part en maintenant la clé dans la porte de la piscine de la communauté. »

REGROUPEMENT DES CÉGEPS DE RÉGIONS Sylvain Gaudreault succède à Marie-Claude Deschênes

Le Regroupement des cégeps de régions annonce la nomination de Sylvain Gaudreault à titre de président. Succédant à Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière, M. Gaudreault poursuivra le travail de concertation avec les douze cégeps de région et les dossiers amorcés depuis plus de trois ans.

Fondé au printemps 2020, le Regroupement des cégeps de régions (RCR) représente des cégeps de cinq régions administratives du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a pour objectif de mettre de l'avant les besoins différenciés d'une région à l'autre. Ces travaux visent également à assurer une offre de formation collégiale diversifiée, attractive, innovante et ancrée au sein des régions du Québec.

Dans cette optique, une récente rencontre auprès du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec a permis de mettre de l'avant les priorités sur lesquelles travaillent les cégeps de régions. Des mesures ont été identifiées pour assurer l'accessibilité aux cégeps de régions en élargissant l'offre de formation. L'amélioration des infrastructures afin d'augmenter le potentiel attractif des cégeps

en région et la mobilité étudiante tant sur le plan interrégional qu'international sont également au nombre des priorités identifiées. Les enjeux entourant le logement étudiant, le sport d'excellence et la formation continue sont aussi des préoccupations partagées avec le Ministère.

« C'est avec fierté que je travaillerai de concert avec mes collègues des douze cégeps pour défendre les enjeux propres aux établissements de région. Je crois au potentiel des régions et à la contribution des cégeps à leur développement. Il est essentiel de poursuivre la mission de rendre les études supérieures accessibles à tous. Pour ce faire, il faut s'assurer de la vitalité des programmes d'études en région. J'entends travailler dans un esprit de collaboration et dans une approche constructive avec tous les partenaires, incluant la Fédération des cégeps et les différentes instances gouvernementales. Je tiens finalement à souligner le travail

exceptionnel réalisé par la fondatrice du RCR et ma prédécesseure, Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière », explique Sylvain Gaudreault, président du Regroupement

des cégeps de régions et directeur général du Cégep de Jonquière.

Source : Regroupement des cégeps de régions

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

**AVIS DE
CONVOCATION**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Journal Le Placoteux, coopérative de solidarité

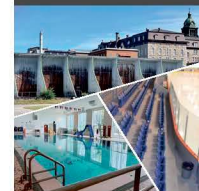
Les membres de la Coopérative de solidarité du journal Le Placoteux (Association des Gens D'affaires de Saint-Pascal) sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

**LE MERCREDI 28 FÉVRIER 2024, À 20 H
au bureau du journal soit au
409, rue Taché à Saint-Pascal.**

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments,

Louis Turbide
Directeur général

Dossier



Une cure de jouvence nécessaire pour le Centre sportif de Saint-Pascal

Le Centre sportif de Saint-Pascal a assez attendu. « C'est notre tour! » s'exclame Éric Lemelin, directeur des loisirs à la Ville de Saint-Pascal, à propos du projet de rénovation et d'agrandissement de cet aréna bâti dans les années 1970.

MAXIME PARADIS



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

Le Dollarama de l'électricité

Sophie Brochu, en quittant la direction d'Hydro-Québec, nous a mis en garde contre la tentation de faire d'Hydro-Québec une sorte de Dollarama de l'électricité verte. Nous commençons à comprendre ce qu'elle voulait dire.

Un trésor national convoité

L'électricité verte que produit et distribue Hydro-Québec devient un héritage national de plus en plus convoité à mesure qu'augmente l'urgence d'abandonner les énergies fossiles responsables du réchauffement fatal de notre planète. Mais notre énergie verte n'est pas infinie, et d'ailleurs, comme le rappelle l'ingénieur écologiste français Jean-Marc Jancovici, aucune forme d'énergie dite verte ou renouvelable ne l'est complètement si on l'utilise massivement : les barrages, les parcs éoliens ou solaires, les centrales nucléaires comportent tous leur lot d'inconvénients et de dangers, et certaines, comme le nucléaire et l'hydroélectricité, sont beaucoup plus efficaces que d'autres, notamment l'éolien ou le solaire.

Hydro-Québec et le gouvernement du Québec entendent bien profiter, et faire profiter le Québec, de cette énergie propre. C'est ici que le Dollarama intervient. Les tarifs qu'offre Hydro-Québec sont très alléchants pour nos voisins et pour les grandes entreprises forcées de se décarboner : 0,06 à 0,08 \$ le kW pour le tarif résidentiel (33 %) — 0,16 \$ en Ontario, et jusqu'à 0,45 \$ en Europe —, 0,08 \$ pour le tarif affaires (22 %), et 0,05 \$ pour le tarif industriel et d'exportation (26 %), alors que les nouveaux kilowatts éoliens ou de La Romaine lui coûtent 0,11 \$, et valent 0,15 \$ sur le marché. Avec de tels tarifs, les clients intéressés n'ont pas mis de temps à appliquer, particulièrement les producteurs de batteries pour les autos électriques qui seront obligatoires à partir de 2035, à tel point que les développements prévus par Hydro-Québec pour couvrir la demande d'ici 2050 (le double de la production actuelle) s'avèrent déjà insuffisants.

À quoi voulons-nous que serve notre électricité?

Comme Hydro-Québec nous appartient à tous, il

va de soi que nous avons notre mot à dire sur ce qu'on va faire de notre électricité propre. Malheureusement, depuis le départ de Mme Brochu, ces décisions majeures ont été prises unilatéralement dans les bureaux du premier ministre François Legault, de son ministre Pierre Fitzgibbon, et du nouveau PDG d'Hydro-Québec Michaël Sabia, et ils ont décidé de prioriser le développement d'une filière de fabrication de batteries pour automobiles électriques. Ce choix, on peut déjà le constater, entraîne plusieurs autres : de nouveaux barrages, des parcs éoliens et solaires, peut-être du nucléaire, de nouvelles mines en territoire habité, de grosses usines grassement subventionnées, toutes choses qui modifient considérablement l'occupation du territoire et l'avenir du Québec, et ce, sans consultations.

Bien sûr, on nous garantit que notre tarif résidentiel n'augmentera pas de plus de 3 % par année d'ici 2035 (et après?), mais le gros de l'effort sera consacré à l'industrie de l'auto électrique individuelle, alors qu'il devrait plutôt s'orienter vers les transports collectifs et la mise en place de communautés de plus en plus autonomes si on veut stopper le réchauffement du climat. L'auto électrique demeure une voiture individuelle, qui nécessite l'utilisation de matériaux rares et non renouvelables, des autoroutes, beaucoup d'électricité, qui favorise l'étalement urbain et coûte très cher. Le ministre Fitzgibbon, dans un rare moment de lucidité, ne disait-il pas lui-même, l'été dernier, qu'il faudrait diminuer de moitié le nombre d'autos sur les routes? En un mot, l'auto électrique individuelle n'est pas une solution à moyen terme à notre problème écologique.

La menace : la privatisation

À la limite de cette folle vente à rabais de notre électricité à l'industrie, ce qu'on entrevoit déjà, c'est l'ouverture de la production et même de la vente d'électricité à des compagnies privées. C'est déjà ce qui se fait dans l'éolien, pour Rio Tinto, et ce qu'on veut permettre aux grosses compagnies. C'est un engrenage vicieux qu'il sera difficile d'éviter au train où vont les choses.

Comme 19 autres projets d'infrastructures sportives en Côte-du-Sud, la Ville de Saint-Pascal a déposé son dossier d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PA-FIRSPA). L'enveloppe pour tout le Québec s'élève à 300 M\$ pour cette année, 1,5 G\$ sur dix ans pour soutenir la réfection d'infrastructures existantes, ou la réalisation de nouveaux projets. Conscient de la congestion au sein du programme, Éric Lemelin demeure convaincu que le Centre sportif de Saint-Pascal sera jugé prioritaire. « Nous sommes loin du cosmétique, c'est nécessaire. L'objectif ultime est de mieux accueillir les utilisateurs, et d'être plus fonctionnel », explique-t-il.

Le projet implique la mise aux normes des toilettes; un agrandissement qui inclura de nouveaux vestiaires, une infirmerie, une nouvelle entrée pour les joueurs et les spectateurs; un hall d'entrée repensé, et plus facile d'accès pour les personnes à mobilité réduite, idem dans les gradins. Pour l'aréna proprement dit, la dalle de réfrigération doit être refaite, les bandes de patinoire également. Les sièges, quant à eux, ont tous été remplacés en 2020, lorsque la Ville de Saint-Pascal a fait l'acquisition des anciens bancs du Colisée de Québec. « On a procédé ensuite à l'amélioration de l'éclairage, au remplacement du système de réfrigération, et au déménagement de la Zamboni », résume Éric Lemelin.

La nouvelle phase de travaux prévus au Centre sportif de Saint-Pascal s'élève



En 2019, Éric Lemelin dévoilait les plans pour l'agrandissement et la rénovation du Centre sportif de Saint-Pascal. Archives Le Placoteux

aujourd'hui à 11 M\$. Lorsque la Ville a commencé à jongler avec l'idée de cette rénovation et de cet agrandissement, vers 2016, on estimait alors le projet à 5 M\$, comme le rapportait Radio-Canada il y a cinq ans. Ironiquement, il a été décidé d'y aller par phases pour diminuer les coûts, mais Saint-Pascal se retrouve aujourd'hui à avoir tous ses œufs dans le même panier. « On attendait le bon programme pour déposer. Le PAFIRSPA est avantageux, surtout dans le contexte actuel d'explosion des coûts », défend le directeur des loisirs.

Éric Lemelin est donc confiant, lui qui estime que son projet coche toutes les cases du convoité programme gouvernemental. Si le Centre sportif n'obtient pas sa part du gâteau cette fois-ci, la Ville aura toujours le loisir de redéposer ultérieurement. « L'aréna, c'est un bâtiment névralgique. À un moment ou à un autre, il faudra procéder à l'investissement. Mais plus le temps passe, et plus les coûts augmentent également », conclut-il sagement.



En 2020, les sièges ont tous été remplacés par ceux du Colisée de Québec. Archives Le Placoteux

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706

Téléc. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT
MÉDIAS MULTIMÉDIAS



Impression **QUÉBECOR**
Média

Distribution
Postes Canada

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTES
Maxime Paradis (poste 103)
Rédacteur en chef
redaction@leplacoteux.com

José Soucy (poste 104)
Journaliste
presse@leplacoteux.com

RÉVISEURE
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 18 473 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.

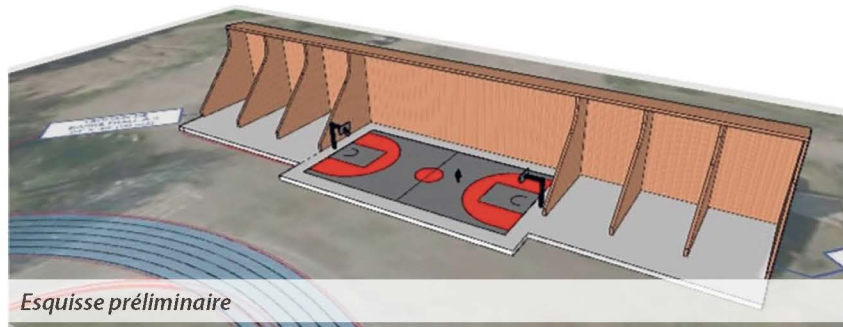


Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

Un peu d'amour pour une infrastructure patrimoniale

L'infrastructure de balle au mur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière dispose d'une citation patrimoniale à la Ville de La Pocatière. Légalement, son propriétaire ne peut pas en faire ce qu'il veut, encore moins la détruire, malgré une rumeur tenace l'automne dernier.

MAXIME PARADIS



Esquisse préliminaire

À l'aube de son 200^e anniversaire, le Collège souhaite plutôt donner l'amour qui lui revient à cette infrastructure unique au Québec, victime d'un incendie du côté nord il y a à peine un an. Le site environnant, qui forme une sorte de terrasse avec une vue imprenable sur le Saint-Laurent, serait aussi mis en valeur de belle façon avec des aménagements sportifs qui bénéficieraient autant aux élèves qu'à la communauté. «C'est le legs que nous souhaitons laisser à La Pocatière et à la région pour nos 200 ans», a indiqué Stéphane Lemelin, directeur général du Collège.

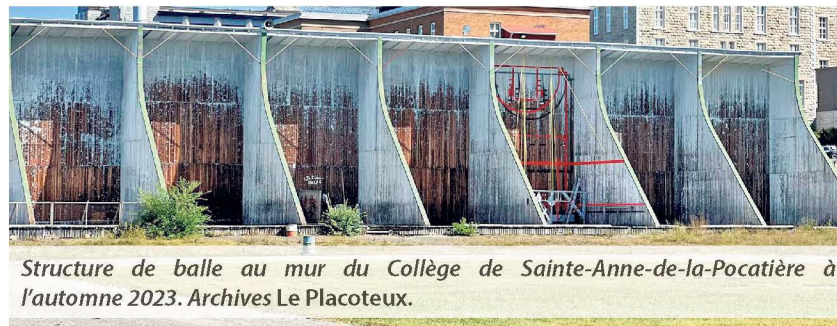
S'il se concrétisait, le projet aurait pratiquement des allures de petit complexe culturel et sportif, comme celui envisagé à Montmagny. La structure de balle au mur passerait de dix à six box, son centre serait transformé en terrain de basketball extérieur pouvant aussi accueillir une scène pour la tenue de spectacles, et les terrains environnants seraient dotés d'une piste d'athlétisme digne de ce nom, avec en son centre un terrain de football naturel pouvant aussi faire office de terrain de soccer. «On doit absolument sauver les balles au mur, c'est primordial. Mais si c'est

de la brousse autour, ce n'est pas mieux», a imaginé le directeur.

Or, la structure, vieille de 100 ans, a été érigée sur des troncs d'arbres tout aussi vieux en âge. Le défi technique que cela représente fait démarrer le projet au moins à 500 000 \$, selon les chiffres avancés par Stéphane Lemelin à l'automne 2023. Le coût total, avec les infrastructures environnantes, est évalué à 3 M\$. Le directeur du collège mentionne que des partenaires sont déjà engagés pour environ 1 M\$, mais qu'il est utopique de croire que ce projet puisse se réaliser sur la seule base de partenaires privés. «Si on ne reçoit pas une aide financière gouvernementale, on n'a pas les reins assez solides pour assumer seul la facture», poursuit Stéphane Lemelin, dont l'institution d'enseignement privé est ac-

tuellement en campagne de financement, non seulement pour la préservation du joyau architectural de son bâtiment principal, mais également pour la persévérance scolaire et l'appui aux élèves.

Obtenir sa juste part du PAFIRSPA, programme pour lequel le Collège a aussi postulé, serait un coup de pouce plus qu'appréciable dans les circonstances. Stéphane Lemelin est positif, mais il sait qu'il n'est pas seul en lice en Côte-du-Sud et à l'échelle du Québec. «Pour avoir parlé à des gens du ministère du Sport, du Loisir et du Plein air, il y aurait presque 2 G\$ de projets qui ont été déposés. Ce qui peut nous aider, c'est qu'il s'agit des seules balles au mur encore existantes au Québec. Cette particularité nous donne peut-être un avantage.»

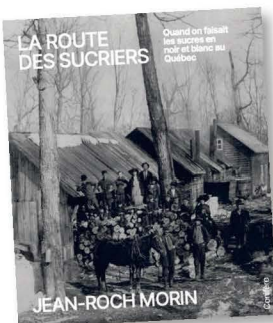


Structure de balle au mur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à l'automne 2023. Archives Le Placoteux.

Coup de cœur des libraires



Librairie
L'Option
CARREFOUR LA POCATIÈRE



La route des sucriers

Jean-Roch Morin / Conifère

Cet ouvrage nous fait découvrir la richesse d'un patrimoine québécois irremplaçable qu'il importe de mieux connaître et de préserver. Il renferme un trésor de photographies prises au cours du dernier siècle, lesquelles illustrent diverses activités nécessaires à l'exploitation acéricole au Québec et à la fabrication du sirop d'érable. Des images en noir et blanc qui couvrent une période de près de 100 ans et qui immortalisent une parcelle importante du quotidien de nos ancêtres.

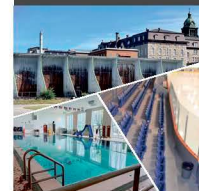


Rêno-tonome

Stéphanie Lévesque / Québec Amérique

Vous êtes las d'attendre de longs mois et de payer des fortunes afin que soient effectués chez vous de menus (ou gros) travaux? Et si vous appreniez vous-même à poser un plancher, réparer un meuble, carreler un comptoir...? L'entrepreneure générale Stéphanie Lévesque vous aide à devenir autonome en matière de rénos.

Visitez notre site web pour vous procurer ces titres!
loption.leslibraires.ca



Payer pour apprendre

Qui aura sa part du gâteau? Difficile à dire, mais on peut déjà certifier qu'il y a beaucoup d'appelés, et qu'il y aura peu d'élus. Les infrastructures sportives de Côte-du-Sud n'ont jamais été aussi désuètes, des investissements majeurs s'imposent à plusieurs endroits, mais les municipalités et les organisations n'ont jamais eu si peu de moyens, les obligeant à se brancher encore une fois aux mamelles de Québec.

MAXIME PARADIS

Le PAFIRSPA, un programme de 300 M\$ destiné à la réfection d'infrastructures sportives existantes, ou à la construction de nouvelles, est le nouveau messie qui pointe à l'horizon des municipalités du Québec pour mettre à jour leurs piscines, arénas ou autres terrains sportifs datant de l'ère du béton, les années 1970. En Côte-du-Sud, 20 projets ont été déposés. Le quart d'entre eux totalise environ 75 M\$ en investissements! Bonjour déceptions, car tout le Québec a fait appel à ce miraculeux programme qui promet injecter au total 1,5 G\$, mais sur une période

de dix ans. Espérons qu'il y aura encore des trucs récupérables d'ici là...

Un peu de sympathie pour le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, s'impose dans les circonstances. Tous ceux qui ont déposé doivent lui tirer l'oreille, mais que peut-il faire de plus? Ces programmes sont normés et gérés par des fonctionnaires, il faut donc cocher les « bonnes cases », vous voyez le genre? Notre bon député peut bien faire les yeux doux, la danse de la pluie, ou encore même invoquer tous les saints existants, seulement 300 M\$ sont disponibles cette année; à un moment ou à un autre, « la sacoche sera vide », dixit Monique Jérôme-Forget.

Le Cégep de La Pocatière, le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et la Ville de Saint-Pascal semblent bien conscients de la galère sur laquelle ils sont engagés. L'un rappelle la valeur patrimoniale de son infrastructure unique au Québec, le second laisse miroiter que son conseil d'administration pourrait tirer la plogue du projet si le financement n'est pas tout attaché, et le dernier rappelle la patience dont il a fait preuve dans l'attente du programme salvateur qui épongerait les deux tiers des coûts. L'émotion peut avoir la cote auprès du grand public et du député, mais les fonctionnaires sont d'ordinaire imperméables à ce type de doléances.

Sous-investissement

Ce que cette course contre la montre au PAFIRSPA dévoile également est le sous-financement dont souffrent nos infrastructures — sportives, pour ne nommer que celles-là. On a beaucoup construit dans les années 1960 et 1970, à l'époque où il fallait faire passer le Québec dans la « modernité ». Cégeps, arénas, polyvalentes, seuls les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont mis la pédale douce à cette période faste pour l'industrie de la construction — quoique, quand on connaît la saga du stade olympique, et les 870 autres millions qu'il nous en coûtera encore pour son nouveau toit et son nouvel anneau technique...

À cette époque de « grand rattrapage », tout était dû pour demain — comme maintenant! —, et les chèques se signaient aussi vite que les rubans d'inauguration se coupaient. Mais rien n'est éternel, et cela, nos bons gouvernements, peu importe le palier, ont tendance à l'oublier. Une fois la photo publiée dans le journal, l'élection gagnée, et tout le monde content, l'être humain n'a pas tendance à se préoccuper des lendemains coûteux qu'impose l'entretien récurrent, ou encore de la nécessaire mise à niveau qui surviendra dans 50 ans.

Heureusement pour nous, l'industrie, elle, a la mémoire plus longue. Elle sait que nos gouvernements sont de piètres planificateurs, qu'ils aiment politiser tous ces projets et qu'il n'y a rien de mieux qu'un sentiment d'urgence pour justifier un dépassement de coût déraisonnable. Alors, ne vous attendez pas à ce que les prix de ces projets cessent d'exploser demain matin. Surtout pas si 1,5 G\$ d'argent public attendent bien sagement d'être investis d'ici dix ans par le gouvernement du Québec, dans un contexte de « pénurie de tout »...

Le préfet de la MRC de Kamouraska, Sylvain Roy, espère de son côté que les revenus anticipés de l'éolien apporteront une indépendance nouvelle aux municipalités aujourd'hui trop dépendantes de Québec dans la réalisation de ces projets d'envergure. La vérité est que ces sommes s'annoncent plutôt être un petit *plaster* sur une grosse plaie déjà bien infectée. Ce tango à trois — municipalités, Québec, industrie de la construction — est déjà trop bien huilé pour se départir d'un de ses danseurs, et ce ne sont pas quelques millions de l'éolien à partager entre 17 municipalités qui feront une si grande différence. Aussi bien dire que nous sommes condamnés à une répétition perpétuelle de ce film qui joue en boucle depuis 50 ans? S'il faut payer pour apprendre, visiblement, on n'a pas encore assez donné!

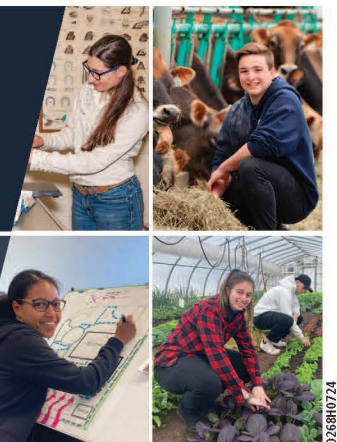


INSCRIS-TOI DÈS MAINTENANT!
ADMISSION
 AUTOMNE 2024

ITAQ INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC
 DATE LIMITE : 1^{ER} MARS 2024
 ITAQ.CA
 Certaines conditions s'appliquent.

+ DE **250 000 \$**
 EN BOURSE \$*

L'ITAQ, C'EST LA PLACE POUR TE FORMER EN AGROALIMENTAIRE!
 ÉTUDIANT D'UN JOUR 1^{ER} AU 29 FÉVRIER



L'association bloquiste du comté croit en ses chances de remporter la prochaine élection



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) Jagmeet Singh a récemment lancé un ultimatum au gouvernement minoritaire de Justin Trudeau. Il exige de ce dernier qu'il livre, d'ici le 1^{er} mars, le programme d'assurance médicaments promis, sinon l'entente permettant au PLC de ne pas être renversé par les oppositions sera déclinée. Des élections fédérales pourraient ainsi avoir lieu prochainement.

Localement, la présidente du conseil exécutif bloquiste de la circonscription, Diane Sénécal, croit fortement aux chances de sa formation politique de reconquérir le siège perdu en 2009 aux mains de Bernard Généreux. Bien que les démarches pour trouver un candidat n'aient pas encore porté fruit, Mme Sénécal, malgré la situation, demeure confiante pour la suite des événements, car elle prétend que la façon d'agir de l'actuel chef conservateur, Pierre Poilievre, ne résonne généralement que peu dans la population québécoise, et que le comté n'y fait pas exception.

« Je sais que Bernard Généreux est très bien implanté dans la circonscription. Je pense néanmoins que l'actuel discours et le style de son chef n'ont pas l'écho souhaité, ce qui pourrait localement nous donner un avantage », a-t-elle exprimé avec assurance au *Placoteux*.

La pente demeure cependant longue à remonter pour les bloquistes, car selon le site de projections électorales Si la tendance se maintient, le Bloc Québécois ne récolte présentement que 26 % des intentions de vote dans le comté, soit 21 points de moins que les conservateurs qui, eux, en recueillent 47 %. Rappelons également qu'à l'élection fédérale de 2021, Bernard Généreux a obtenu plus de 50 % des voix

exprimées, alors que le bloquiste Simon Bérubé n'en a amassé que 26 %, ce qui démontre que la tendance actuelle demeure sensiblement la même.

Des finances « correctes »

Si les finances sont un élément essentiel à la bonne conduite d'une campagne électorale, les rapports financiers du conseil exécutif bloquiste de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup ne sont pourtant pas disponibles sur le site d'Élections Canada, alors que les rapports des deux autres associations politiques, en l'occurrence ceux du Parti libéral du Canada et du NPD, y figurent.

Questionnée à savoir pourquoi aucun rapport financier de son association n'apparaissait sur le site en question, Mme Sénécal a déclaré ne pas en connaître la raison. Elle a tout de même révélé au *Placoteux* que lesdites finances sont relativement bonnes, mais sans pour autant en définir le montant. « Elles sont correctes, mais elles pourraient être mieux », a-t-elle avoué, avant d'ajouter qu'il y aurait ultérieurement des activités de financement pour regarnir la bourse.

À l'opposé, les coffres de l'association conservatrice de la circonscription sont beaucoup plus garnis, puisque selon le dernier rapport financier affiché, la somme déclarée est de 52 789,55 \$, soit

amplement pour couvrir l'entièreté des dépenses relatives à une élection.

On ne peut toutefois pas en dire autant de la caisse de l'association locale du Parti libéral du Canada, qui cumule seulement 625 \$ pour le même exercice. Quant au montant déclaré pour le NPD, il est plus que bas puisque l'association locale est en déficit de 21,02 \$.

François Lapointe s'abstient

Celui qui a été le député néo-démocrate de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup de 2011 à 2015, et également candidat libéral à l'élection fédérale de 2021, François Lapointe, a assuré au *Placoteux* lors d'un récent échange de courriel qu'il ne serait pas candidat pour une quelconque formation politique, et qu'il ne commenterait d'ailleurs pas non



Diane Sénécal et Maxime Blanchette-Joncas, député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques.

plus la scène fédérale, car, dit-il, il a quitté le milieu.

De l'argent pour le transport collectif

Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest annonce, au nom de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable Geneviève Guilbault, une aide ponctuelle de 390 814 \$ à certaines MRC et municipalités pour soutenir le transport collectif et adapté, qui subit actuellement des baisses des revenus causées par une perte d'achalandage. Dans Kamouraska-L'Islet, les montants vont comme suit : 60 670 \$ à la MRC de L'Islet, 30 118 \$ à la Ville de Saint-Pamphile et 105 544 \$ à la MRC de Kamouraska. Ces sommes viennent s'ajouter aux aides accessibles dans le cadre du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes, ainsi que celles des autres programmes d'aide réguliers comme le Programme d'aide au développement du transport collectif ou le Programme de subvention au transport adapté. « Le financement du gouvernement du Québec pour les transports collectifs et adaptés est essentiel pour assurer une mobilité durable, une diminution des GES et améliorer la qualité de vie de la population. En investissant dans les transports collectifs et en adaptant les services aux besoins des différentes régions, le gouvernement contribue à créer des communautés plus connectées, plus accessibles et plus respectueuses de l'environnement », a déclaré le député de Côte-du-Sud.

Source : Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud

Nos professionnels

IMPÔTS

Pour un travail de qualité

Centre Traitement Impôts
(impôts des particuliers)

581 676-1040

0184H0624

Coiffure Expression
1992 Env.
Service et beauté
Ginette Landry, prop.
282, Principale Est, Sainte-Hélène
418 492-9236

1219H0724

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière
418 892-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER



0050H0624

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même si l'on ne t'a jamais frappée.
Info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

0560H0624



0075H0724

Logements à louer à l'Office d'Habitation du Kamouraska Est dans les municipalités de Saint-Alexandre, Sainte-Hélène, Saint-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel.

Pour être admissibles au programme HLM, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 23 500\$ maximum (sauf si seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti) pour l'année 2023 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

En contexte de logements vacants, l'Office peut désormais exceptionnellement considérer les demandes de tous les ménages ayant des revenus supérieurs à ceux indiqués ci-dessus.

Toutefois, le montant du loyer demeure calculé à 25 % des revenus 2023. Vous devez également considérer une contribution fixe pour l'électricité, le climatiseur et le stationnement, selon les besoins.

Pour plus d'informations, contactez le 418 492-2877, poste 6, et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.

PROFESSION INFIRMIÈRE

Le baccalauréat ne sera pas requis au Québec

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) fait volte-face : le baccalauréat ne sera pas requis pour accéder à la profession infirmière au Québec. Cette décision réjouit la directrice générale du Cégep de La Pocatière Marie-Claude Deschênes, alors que la pénurie d'infirmières continue d'affecter gravement le réseau de la santé.

MAXIME PARADIS

Ce revirement de situation arrive près de trois ans après la tenue par l'OIIQ d'états généraux sur la profession infirmière au printemps 2021. Dans le rapport qui avait été divulgué l'automne suivant, une des 31 recommandations concernait l'accès à la profession infirmière, les commissaires Francine Ducharme et Robert Salois recommandant que le baccalauréat soit la seule porte d'entrée dans un horizon de cinq ans.

En pleine pandémie, alors que le manque de personnel en soins infirmiers dans le réseau de la santé faisait la man-

chette quotidiennement, Marie-Claude Deschênes avait qualifié cette recommandation de « méprisante » à l'égard des diplômés issus du milieu collégial. « Je ne vois pas comment on aurait rehaussé le nombre d'infirmières dans le réseau si l'Ordre n'était pas revenu sur sa décision », dit-elle aujourd'hui.

Selon Radio-Canada, l'OIIQ rapportait dans son rapport annuel n'avoir jamais délivré si peu de permis d'exercice depuis 2013. En 2022-2023, ce nombre était de 2864, contre 3600 sur une base annuelle à partir de 2013-2014.

L'examen d'entrée à la profession, le NCLEX-RN états-unien, en serait en partie responsable, car des taux de réussite anormalement bas étaient au même moment observés. En réaction à une évaluation de la situation par le commissaire à l'éthique, l'OIIQ avait même annoncé le remplacement de son examen dès septembre 2024. « Nos finissants continuaient de réussir l'examen d'entrée, mais le taux de réussite était beaucoup plus bas que par le passé, où il frôlait, certaines années, le 100 % », contextualise Marie-Claude Deschênes.

Promouvoir la profession

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) a aussi salué la décision de l'OIIQ de s'en tenir à la formation collégiale en soins infirmiers comme préalable minimal donnant accès à la profession infirmière. Elle a également accueilli positivement la décision de l'Ordre de suspendre sa demande de recourir à l'examen américain NCLEX comme examen d'admission à la profession au Québec. « La FIQ invite l'OIIQ à concentrer désormais ses énergies sur les problèmes fondamentaux de la profession infirmière. Ces problèmes ont été dénoncés par l'OIIQ par le passé. Par exemple, l'employeur déplace les infirmières d'une unité de soins à une autre sans préparation adéquate »,

estime Julie Bouchard, présidente de la FIQ, par voie de communiqué.

Marie-Claude Deschênes espère pour sa part que le gouvernement du Québec parte en campagne pour promouvoir la profession infirmière au niveau collégial. Selon elle, cette histoire a donné « mauvaise presse » à la profession. « Chaque fois que le milieu est dépeint négativement, on en ressent les répercussions dans les inscriptions. À l'époque des ruptures de services qui étaient monnaie courante à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima (2017-2018), nous avons eu nos plus faibles taux d'inscriptions au programme de Soins infirmiers au Cégep de La Pocatière », rappelle-t-elle. Ce creux est toutefois chose du passé. Dans les dernières années, le nombre d'étudiants inscrits au sein du programme de Soins infirmiers est en constante augmentation, allant de 31 à l'automne 2019 à 61 lors de la rentrée 2023. La volte-face de l'OIIQ sur la question du baccalauréat devrait permettre de maintenir ces niveaux dans le futur, de l'avis de Marie-Claude Deschênes, puisque la plupart des étudiants inscrits au programme n'ambitionnent pas poursuivre à l'université, du moins dans les premières années suivant leur formation collégiale.

Nouvelle formation à l'ITAQ

L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) dévoile une toute nouvelle attestation d'études collégiales (AEC) en Perfectionnement en soins des bovins et équins. Cette formation novatrice, d'une durée de 915 heures, est destinée à perfectionner les compétences des techniciens de santé animale et à apporter une assistance spécialisée aux vétérinaires œuvrant dans le secteur des bovins et des équins. Une première cohorte est attendue au campus de La Pocatière dès la session d'automne 2024.

Cette AEC offre une opportunité unique pour les professionnels de la santé animale d'approfondir leurs connaissances et compétences spécifiquement axées sur les besoins complexes des bovins et des équins. Avec un programme complet et pratique, les participants auront accès à des cours spécifiques couvrant l'anatomie et les pathologies des bovins et des équins, l'assistance en reproduction bovine, l'analyse des régies des élevages, et bien plus encore.

« Le lancement de cette AEC souligne l'engagement de l'ITAQ envers l'amélioration continue de l'éducation dans le domaine des soins aux animaux et ainsi trouver des solutions pour venir en aide aux vétérinaires ainsi qu'aux producteurs.

Nous sommes convaincus que cette formation contribuera de manière significative à l'élévation des normes de soins pour les bovins et équins, assurant ainsi le bien-être optimal de ces précieux animaux », indique Karine Mercier, directrice générale par intérim.

Pour plus d'informations sur l'AEC et pour s'inscrire, consultez la page ITAQ | AEC Perfectionnement en soins des bovins et équins (PSBÉ). Les admissions se font via le site du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ). La date limite est le 1^{er} avril 2024.

Source : Institut de technologie agroalimentaire du Québec



Jeune technicienne de santé animale avec un cheval.



Hommage



Daniel Beaulieu 1956-2024

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue et ami, Daniel Beaulieu, le 11 janvier dernier. Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le 17 février à la Coopérative funéraire de la Rive-Nord, à Saint-Raymond.

L'équipe de Solutions Novika tient à souligner l'apport exceptionnel de Daniel tout au long des 33 années passées au sein de notre organisation.

Titulaire d'un CEC en Électronique en 1985 et d'une AEC en Robotique en 1987, Daniel a rejoint les rangs du Centre spécialisé de technologie physique (aujourd'hui Novika) en janvier 1988.

Passionné d'informatique, de vidéo et de technologie, il aura été un témoin privilégié des avancées en conception de cartes électroniques. De plus, Daniel a été un pilier des services de Solutions Novika en essais de compatibilité électromagnétique pendant 15 ans, période pendant laquelle il a partagé son savoir avec ses coéquipiers et la clientèle, avec un calme et un dévouement qui nous ont marqués de manière durable. En plus de mettre ceux qui le côtoyaient en confiance, ses qualités ont permis à l'équipe et à ses partenaires de surmonter tous les imprévus et les défis technologiques.

D'une grande générosité, Daniel était toujours prêt à aider, sans jamais rien demander ni accepter en retour; que ce soit pour réparer, dépanner, transporter, accompagner – peu importe, il était présent. Impliqué dans ses milieux de vie, il aura été pompier volontaire, Père Noël, chauffeur de Zamboni, gardien de sécurité et sonorisateur de la salle André-Gagnon.

Les plus vieux se souviendront de son dévouement, les plus jeunes de l'encadrement qu'il leur a offert à leur arrivée, et les plus petits se rappelleront ce monsieur qui ne manquait jamais de leur envoyer la main avec un grand sourire.

Et à tous, il nous manquera.



Bernard Généreux n'est pas fermé à l'idée de distribuer les hebdomas par Postes Canada

La fin annoncée de la distribution du Publisac et l'actuelle crise qui secoue les médias traditionnels ne cessent de faire couler de l'encre, même que des voix s'élèvent désormais pour que Postes Canada fasse partie intégrante des solutions, avec la possibilité de distribuer gratuitement les hebdomas régionaux. Le député conservateur local, Bernard Généreux n'est quant à lui pas fermé à cette idée.

JOSÉ SOUCY

Maxime Blanchette-Joncas, le député bloquiste de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques a récemment demandé au gouvernement fédéral d'intervenir de façon urgente afin d'assurer la continuité de la distribution des hebdomas locaux à la grandeur du territoire québécois. Le Bloc joignait ainsi sa voix à celle de l'Assemblée nationale du Québec pour qu'Ottawa réagisse dans les plus brefs délais.

« Nos hebdomas sont la voix des enjeux régionaux au Québec, car ils sont essentiels à une couverture des nouvelles régionales et des dossiers qui touchent directement les citoyens. Encore une fois, le Bloc Québécois appelle le gouvernement à faire pression auprès de Postes Canada afin qu'il prenne le relais de la distribution des journaux locaux à un tarif préférentiel, en tout respect des conditions de travail des facteurs. Les journaux régionaux agissent comme relais d'une information

fiable, de qualité, et garante d'une démocratie en santé. Il faut qu'Ottawa s'engage davantage pour que nos hebdomas continuent à se rendre jusqu'à leurs lecteurs », a déclaré le député Blanchette-Joncas.

Toujours selon le Bloc Québécois, la distribution effectuée par Postes Canada serait de trois à quatre fois supérieure au service octroyé par TC Transcontinental. La mairesse de Longueuil, Catherine Fournier, qui a dernièrement rencontré le ministre fédéral des Services publics et de l'Approvisionnement Jean-Yves Duclos, a même été plus loin en demandant carrément la distribution gratuite des hebdomas.

Bernard Généreux réagit

La direction du *Placoteux* ayant opté pour la distribution de son hebdomadaire par l'entremise de la société d'État — et ce, à un prix plus élevé que par le Publisac —, le député conservateur de la circonscription fédérale de Montmagny-L'Islet-

Kamouraska-Rivière-du-Loup a quant à lui affirmé ne pas être en désaccord avec le concept de la distribution gratuite des journaux locaux par Postes Canada. « L'idée n'est pas mauvaise, pour le bien de la démocratie et pour le journalisme régional. On doit trouver des solutions pour aider les médias locaux. Il faut voir par contre si le tout est envisageable », a déclaré M. Généreux.

La CAQ et Facebook

L'été dernier, l'entière des formations politiques représentées à l'Assemblée nationale s'était engagée à ne plus acheter de publicité sur les plateformes de Meta, parce que ces dernières empêchaient désormais la diffusion du contenu canadien. Malgré cela, la Coalition Avenir Québec a recommencé à faire appel à Facebook et Instagram pour certaines de ses publicités, alors qu'elle ne s'était pas gênée en septembre dernier pour critiquer vivement Québec solidaire, qui utilisait toujours ce réseau social pour diffuser son message.

Questionné à ce sujet par Le *Placoteux*, le représentant caquiste de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a tenu à préciser certains détails ayant motivé le changement



Le *Placoteux* est distribué par Postes Canada depuis le 5 février dernier.
Photo : Maxime Paradis

de cap drastique de son parti sur cette épineuse question. « Le gouvernement a réalisé qu'il avait de la difficulté à rejoindre certains électeurs, et pour certaines situations particulières, il utilise dans une proportion de moins de 10 % l'achat publicitaire dans les réseaux sociaux. Cela étant dit, aucun autre gouvernement n'a autant encouragé les médias québécois, notamment les hebdomas locaux, et nous allons continuer à le faire ».

Saint-Denis, Rivière-Ouelle et Saint-Pacôme partageront des ressources

Faisant face à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée comme bien d'autres municipalités, Saint-Denis-De La Bouteillerie se joint à Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle dans leur projet de partage de ressources. Les élus des trois conseils voient ce nouveau modèle très positivement, car il assure un service de qualité au citoyen tout en conservant une certaine stabilité du personnel.

Les trois entités se partageront une seule et même directrice générale, soit Nathalie Dubé, actuellement directrice générale greffière-trésorière des municipalités de Saint-Pacôme et de Rivière-Ouelle. Cette dernière accueille ce nouveau défi avec enthousiasme.

Prochaines étapes

Afin d'ajouter la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie dans le projet, les trois conseils ont adopté en début de semaine les résolutions autorisant Rivière-Ouelle à déposer une modification aux demandes de soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité – volet 4 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ces demandes avaient été acceptées au préalable en octobre dernier pour les deux premières municipalités.

Lorsque ces demandes de modifications seront approuvées, cela permettra au directeur général adjoint, François Pelletier, ainsi qu'à la directrice des opérations, Nancy Chassé, de pouvoir travailler

pour les trois municipalités concernées en équipe avec Mme Dubé. L'affichage d'un poste pour un troisième adjoint sera publié dans les prochaines semaines afin de compléter l'équipe de direction.

Nicole Généreux, mairesse de Saint-Denis-De La Bouteillerie, espérait ce moment depuis quelque temps déjà. « Nous sommes très fiers que les municipalités de Rivière-Ouelle et de Saint-Pacôme aient accepté que nous nous joignons à leur nouveau modèle. Cette solution sera gagnante pour nos citoyens. »

Ce partenariat constitue une étape pour mieux desservir les citoyens des trois municipalités. Rappelons que Saint-Denis-De La Bouteillerie, Rivière-Ouelle et Saint-Pacôme demeurent partie prenante de l'étude de regroupement des sept municipalités qui a cours avec Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, La Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth.

Source : *Municipalités de Saint-Denis-De La Bouteillerie, Rivière-Ouelle et Saint-Pacôme*

UN LARGE CHOIX DE MURS DE DOUCHE!

TUILES VINYLE QUICKSTYLE
MUZZO DA VINCI
PRIX SUR DEMANDE

APPLIQUE MURALE
69375223

PORTE DE DOUCHE
330690535

BASE DE DOUCHE
330762574

MEUBLE LAVABO
69375181

MIROIR
40795057




25% de RABAIS*
sur tous les formats

Jusqu'au 21 février 2024
sur la peinture
SICO PRESTIGE et SICO ÉVOLUTION

* Voir les détails en magasin.

RONA
— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —
FAMILLE ANCTIL

Rona La Pocatière
1011, 1^{re} rue Poiré, La Pocatière
418 371-0757

30, rue du Carrefour, Rivière-du-Loup
418 867-7662

5.25.110724

Coupe d'arbres matures dans le site patrimonial protégé à Saint-André-de-Kamouraska

Une dizaine d'arbres ont été sévèrement coupés cet automne dans le cimetière de Saint-André-de-Kamouraska, une initiative de la fabrique qui a soulevé l'indignation de plusieurs citoyens. Aucune demande de permis n'a été adressée à la Municipalité, alors que le site patrimonial est protégé par un règlement municipal depuis 20 ans.

ANDRÉANNE LABEL, INFO DIMANCHE

« Les bénévoles sont des gens généreux de leurs temps et ce n'est pas leur spécialité [...] Notre intention n'était pas de sanctionner l'organisme ou les marguilliers. Ils ont fait ça de bonne foi, dans l'ignorance du règlement. Nous n'avons pas le choix de l'appliquer », indique le maire de Saint-André-de-Kamouraska, Gervais Darisse.

Ce dernier souligne la volonté de la Fabrique de remettre les choses en état et de trouver une entente avec la Municipalité. Le dossier a été référé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui émettra des recommandations au cours des prochaines semaines.

Du côté de la Fabrique de la paroisse de Saint-André, le président, Pierre Lebel, admet qu'une demande de permis aurait dû être adressée à la Municipalité avant de procéder à la coupe des arbres l'automne dernier. « Personne ne le savait. On

les a coupés pour la sécurité. Les arbres étaient pourris du milieu et des branches qui tombaient avaient brisé des monuments », ajoute M. Lebel. Il précise que la fabrique a l'intention de planter de nouveaux arbres ce printemps.

En vertu du Règlement pour la constitution d'un site patrimonial pour le noyau paroissial de Saint-André et ses abords, adopté il y a maintenant 20 ans, « toute coupe d'arbres devra être approuvée par le CCU et les arbres coupés devront être remplacés par des arbres de bon calibre. » Ce site comprend l'église, le presbytère, le cimetière, l'ancienne salle des habitants, l'ancien couvent des Sœurs, la vieille école, la Caisse populaire, un commerce, cinq résidences de la rue Principale et les monuments du Christ-Roy et du Sacré-Cœur.

Le maire Gervais Darisse explique que la Municipalité a décidé d'adopter une ré-



Une dizaine d'arbres ont été coupés sans permis par la fabrique dans un site patrimonial protégé à Saint-André-de-Kamouraska. Photo : Andréanne Lebel, Info Dimanche

solution lors de la réunion du conseil municipal du 5 décembre 2023 pour régulariser les interventions antérieures réalisées par la fabrique. « On est fautifs de ne pas avoir bougé avant. Nous aurions le pouvoir d'exiger que les choses soient remises en état [...] Le côté positif de tout ça, c'est que les gens ont des opinions. Même s'il n'y a plus de pratique religieuse, ils ont la volonté de protéger notre patrimoine », ajoute M. Darisse.

Dans cette résolution, la Municipalité a demandé à la fabrique de « cesser sans délai tous travaux de coupe ou de taille

d'arbres dans le site patrimonial ». Elle a aussi dû déposer un avis concernant les travaux récents de coupe d'arbres pour qu'il soit analysé par le CCU.

Ce document devra aussi comprendre d'autres travaux réalisés antérieurement qui n'avaient pas fait l'objet d'une demande de permis : la construction d'un kiosque, le déplacement d'un hangar, la démolition du jeu de croquet et les coupes ou tailles d'arbres antérieures à celles de novembre 2023. Les recommandations du CCU sont attendues ce printemps, et les travaux devraient être amorcés en mai.





Vins et fromages

22 février - 14 h à 16 h

Réservez votre place dès maintenant!
581 213-0285 poste 1003 | lp-location@bâisseurs.ca

Soyez des nôtres pour cet après-midi prestigieux. Gastronomie, œuvres d'art et plus encore!
Frais de participation 10\$ Résident | 20\$ Non-résident

Exposition d'œuvres d'art sur plexiglass

Résidence des Bâisseurs La Pocatière
 1015, 6^e avenue Pilote, La Pocatière **581 213-0285**
Bâisseurs.ca

Près de vous, près de chez vous



Un quadragénaire récidiviste de Montmagny arrêté

Le 5 février dernier, un homme de 45 ans de Montmagny a été arrêté pour avoir commis des vols de véhicules, des vols de plus de 5000 \$, ainsi que des introductions par effraction. Les délits sont tous survenus dans les MRC de Montmagny, de L'Islet et de Bellechasse. Par la suite, les agents de la Sûreté du Québec ont effectué une perquisition à son domicile où des items volés ont été retrouvés. L'individu a toutefois été libéré avec promesse de comparaître assortie de conditions à respecter. Cependant, la nuit suivante, ce même homme a volé deux autres véhicules, un à Montmagny et un autre à Saint-Michel-de-Bellechasse. Il a ensuite été impliqué dans une violente sortie de route à Montmagny, plus précisément sur le boulevard Taché Ouest. Il a donc été arrêté de nouveau pour introduction par effraction, vol de véhicules, et conduite d'un véhicule avec les capacités affaiblies par la drogue. Le larron a par la suite été conduit à l'hôpital de Montmagny pour son évaluation, ainsi que pour des échantillons sanguins qui ont été prélevés afin de déterminer la concentration de drogue contenue dans son organisme. Le Magnymontois est d'ailleurs toujours détenu en attente des procédures. (J.S.)



Arrestations pour capacités affaiblies

Deux arrestations pour capacités affaiblies ont eu lieu récemment dans la MRC de L'Islet. Le 26 janvier vers 20 h, les policiers de Sûreté du Québec ont procédé à l'arrestation d'un homme de 34 ans de Cap-Saint-Ignace, sur l'autoroute 20 à L'Islet. Il a été conduit au poste de L'Islet où il a fourni des échantillons d'haleine présentant un taux d'alcool supérieur à la limite permise par la loi. Son permis de conduire a été suspendu pour une période de 90 jours et son véhicule remisé. Il a été libéré par citation à comparaître dans l'attente des procédures. Le 4 février vers 23 h, les patrouilleurs de la MRC de L'Islet ont procédé à l'arrestation d'un homme de 25 ans de Saint-Aubert, sur la route 204 à Saint-Jean-Port-Joli. Il a été conduit au poste de L'Islet où des échantillons d'haleine présentant un taux d'alcool de plus du double de la limite permise par la loi ont été prélevés. Son permis a été suspendu pour une période de 90 jours et son véhicule a été saisi pour une période de 30 jours. Il a été libéré par citation à comparaître dans l'attente des procédures.

Source : Sûreté du Québec



Grand excès de vitesse à Saint-Pascal

Le 3 février dernier, un policier de l'équipe de soutien opérationnel de la Sûreté du Québec a capté, au cinémomètre, un véhicule en grand excès de vitesse sur l'autoroute 20 Ouest, dans le secteur de Saint-Pascal. Le conducteur circulait à 170 km/h dans une zone de 100 km/h. Le conducteur, un homme âgé de 26 ans de Longueuil, a reçu un constat d'infraction de 1414 \$ assorti de 14 points d'inaptitude. La Sûreté du Québec rappelle que la vitesse est l'une des premières causes de collisions mortelles à survenir sur les routes du Québec.

Source : Sûreté du Québec



Accident de motoneige à Tourville

Une collision entre deux motoneiges est survenue le samedi 3 février dernier vers midi dans un sentier situé aux abords du restaurant Le Jasmin à Tourville. Bien que l'ambulance ait été appelée sur les lieux de l'accident, elle n'a procédé au transport d'aucun blessé, car il ne s'agissait que de blessures mineures pour les personnes impliquées. Une enquête a tout de même été ouverte par la Sûreté du Québec afin de déterminer les causes de la collision. (J.S.)

Don total : 86 750\$
en 27 ans

Merçi aux 62 équipes qui ont participé à la
27^e Édition de la CLASSIQUE DES ENTREPRISES 2024
qui a eu lieu les 2 et 3 février au Salon de quilles Saint-Pascal.



L'équipe gagnante est CAISSE DESJARDINS CENTRE EST DU KAMOURASKA
(Geneviève Briand, Melody Dionne, Tommy Dionne et Jessie Lizotte).

ÉQUIPES QUI ONT PARTICIPÉ AUX QUALIFICATIONS

Association des gens d'affaires de Saint-Pascal
AVANTIS Saint-Pascal
Banque Nationale Saint-Pascal
BASE 132
BEN Amusement
Bouchard Service-Conseil
Bureau du député Mathieu Rivest CAQ
Cafe Resto-Service
Caisse Centre-Est-du-Kamouraska (1)
Caisse Centre-Est-du-Kamouraska (2)
Cantine de l'aréna
CARQUEST Saint-Pascal
CarrXpert Saint-Pascal
Centre de rénovation Camille Dumais (1)
Centre de rénovation Camille Dumais (2)
Club Lions Saint-Pascal
Club Optimiste Saint-Pascal
COMPUSHARK

Olivier Kamouraska Chrysler (2)
Pharmacie Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
Plomberie KRTB
Plomberie Pascal Dumais
PME Inter notaires
Pneus FM Point S
Poissonnerie Lauzier
Premier Tech
Promutuel Assurances du Lac au fleuve
Promutuel Côte Sud
Publicité PA Michaud
Restaurant Subway
Resto-Pub Le Saint-Pascal
Tabagie LUNIK
Toiture CV Dionne
Transpro BSL
Véronique Drapeau, Royal Lepage
Ville Saint-Pascal
Yvan Pelletier (Yvan la gravelle)

Construction Marcel Charest
Construction Stéphane Gagnon
Coopérative paramedics du Grand-Portage
Ébénisterie Mario Massé
École secondaire Chanoine-Beaudet
Electrizon
Entreprise Doris Pelletier
Festival Bonjour la Visite
Festival Phillfest 456
Groupe Dubé Kia
Industries Desjardins
Jean Morneau Inc
La Traversée
LC Production
Le Roy du Déneigement
Les Résidences Landry
Les Terres Gilles Lizotte
Libre service de l'Amitié
Mallette
Maxi Saint-Pascal (1)
Maxi Saint-Pascal (2)
Motel de La Montagne
Motel des Mariniers
Multi Vrac François Charest inc
Olivier Kamouraska Chrysler (1)

CLASSEMENT FINAL

- 1) Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska (2)
- 2) Construction Marcel Charest
- 3) Construction Stéphane Gagnon
- 4) Festival Bonjour la Visite
- 5) CarrXpert Saint-Pascal
- 6) Transpro BSL
- 7) Groupe Dubé Kia
- 8) Bureau du député Mathieu Rivest CAQ
- 9) Centre de rénovation Camille Dumais (1)
- 10) Olivier Kamouraska Chrysler (2)
- 11) CARQUEST Saint-Pascal
- 12) Entreprise Doris Pelletier
- 13) Plomberie Pascal Dumais
- 14) AVANTIS Saint-Pascal
- 15) Promutuel Côte Sud
- 16) Tabagie Lunik
- 17) Les Résidences Landry
- 18) Toiture CV Dionne
- 19) Premier Tech
- 20) Poissonnerie Lauzier
- 21) Industrie Desjardins
- 22) Coopérative paramedics du Grand-Portage
- 23) Bouchard Service-Conseil
- 24) Plomberie KRTB

3 500\$ en dons ont été remis à ces organismes :

CENTRE ACCUEIL-PARTAGE DU KAMOURASKA
LA TRAVERSÉE
ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET

PHILIFEST 456
CLUB JUNIOR
FESTIVAL BONJOUR LA VISITE



Merçi à notre partenaire :
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

Près de 173000 \$ pour la restauration de maisons patrimoniales

La MRC de Kamouraska lance un deuxième appel de projets dans le cadre du programme d'aide à la restauration patrimoniale. Les propriétaires ont jusqu'au 31 mars 2024 pour faire une demande à ce programme, qui en est à sa deuxième année d'une durée de trois ans.

Le programme est en vigueur principalement pour les bâtiments situés dans les aires patrimoniales de Saint-Pascal et de la Pointe-aux-Orignaux à Rivière-Ouelle. Le montant maximal accordé peut atteindre 20 000 \$ et financer jusqu'à 60 à 75 % du coût des travaux. Le montant de l'octroi dépendra entre autres du nombre de demandes reçues, du type de travaux et de l'intérêt patrimonial du bâtiment. Le moulin Paradis et le musée de Kamouraska sont aussi admissibles, ainsi que la maison Chapais et le cimetière de Saint-Alexandre, mais pour des montants différents.

Pour être admissibles, les bâtiments doivent être classés bons, supérieurs ou

exceptionnels dans l'Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Kamouraska et être assujettis au règlement de PIIA ou être classés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ou, encore, cités par la municipalité. Les propriétaires admissibles recevront une lettre sous peu, les informant des modalités.

Administrée par la MRC de Kamouraska et financée par le MCC, ainsi que par les municipalités de Saint-Pascal, Rivière-Ouelle, Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie et Saint-Alexandre-de-Kamouraska, pour l'année 2024, c'est une enveloppe d'approximativement 173 000 \$ qui est disponible.

Travaux ciblés

Il est important de mentionner que les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur qui détient une licence de la Régie du bâtiment du Québec ou un artisan membre du Conseil des métiers d'arts du Québec. En plus de la main-d'œuvre, cette aide financière vise les matériaux patrimoniaux, tels que les fenêtres traditionnelles en bois, les revêtements de bardeaux de cèdre ou le déclin de bois, les ornements de galerie ou encore les toitures de tôle, par exemple. L'expertise, tels les carnets de santé, peut aussi être subventionnée.

Soulignons qu'en 2023, 15 demandes ont été acceptées. Certains propriétaires ont déjà exécuté les travaux, mais la plupart devraient être terminés au printemps. Déjà, on peut voir que les subventions ont permis de remettre en état des galeries, fenêtres et décorations de toit qui en avaient grandement besoin.

« Pour le moment, ce programme est en vigueur seulement dans quelques mu-



La Maison Chapleau à Saint-Pascal.

nicipalités du Kamouraska. Nous espérons que ce dernier soit élargi à d'autres municipalités dans les prochaines années.», déclare le préfet élu Sylvain Roy.

La personne-ressource pour cet appel de projets est Jeanne Maguire (jmaguire@mrckamouraska.com). Les documents d'information ainsi que les formulaires sont disponibles sur le site de la MRC de Kamouraska.

Source : MRC de Kamouraska

Après trois ans, les Circuits André-Côté tirent leur révérence

Le 15 septembre 2023 était la dernière journée pour participer aux Circuits André-Côté. Après 3 ans de collaboration avec plusieurs partenaires et à l'aube du 15e anniversaire de la Fondation André-Côté, l'équipe a choisi de tirer leur révérence et mettre en lumière d'autres projets qui poursuivront ces collaborations sous une autre forme.



Rachel White et Marie-Pier Breault, directrice générale de la Fondation André-Côté.

À vélo, en auto ou en moto, il était proposé aux gens du Kamouraska et touristes de faire des arrêts préétablis dans les Circuits André-Côté qui comptaient 15 partenaires pour l'édition 2023. En résumé, à l'achat d'un produit choisi par le partenaire, un montant était remis à la Fondation André-Côté. Une somme de 4507,40 \$ a été amassée cette année. Des remerciements sont adressés à tous les partenaires de cette dernière édition.

La Fondation André-Côté souhaite souligner la contribution de la Fromagerie Le Mouton Blanc, située à La Pocatière, pour les ventes du produit vedette, la Tomme du Kamouraska. Rachel White, copropriétaire, a remis un montant de 1055 \$ à la Fondation André-Côté.

Circuits André-Côté

Mis sur place en 2021, les Circuits

André-Côté avaient comme but de mettre en lumière des produits locaux parmi les municipalités que la Fondation André-Côté couvre. Les Circuits André-Côté se déroulaient en période estivale soit du 15 juin au 15 septembre. Ce sont 30 partenaires, tant des restaurateurs que des producteurs agroalimentaires et des artisans, qui se sont impliqués au cours des trois dernières années. Près de 14 000 \$ ont été remis à la Fondation André-Côté.

Le conseil d'administration ainsi que le comité organisateur des Circuits André-Côté remercient tous les partenaires ayant soutenu la cause de la Fondation André-Côté, qui, rappelons-le, offre des services gratuits pour les personnes vivant avec un cancer, une maladie incurable, en fin de vie et leurs proches.

Source : Fondation André-Côté

Les Arts de la scène de Montmagny

418 241-5799 • 1 866 641-5799
ADLS.CA

Spectacles

PARTENAIRE SAISON
COOP
MONTMAGNY
Tradition CAP-SAINT-IGNACE



Pelch
I'll Be There Tomorrow
Vendredi 23 février 20 h
Salle Promutuel Assurance



Olivier Martineau et Mathieu Cyr
Avant la fin du monde
Samedi 2 mars 20 h
Salle Edwin-Bélanger



Cirque miniature
Jeudi 7 mars 9 h 30 [complet]
ou 11 h Cabaret Cogeco



Atelier de jonglerie
Jeudi 7 mars 14 h (durée : 1 h)
Cabaret Cogeco

ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE : Cirk'Alors

Série Jeunesse



Le Kamouraska donne le coup d'envoi de la 26^e édition du Défi OSEntreprendre

La MRC de Kamouraska et la SADC du Kamouraska annoncent le coup d'envoi de la 26^e édition du Défi OSEntreprendre MRC de Kamouraska. Les personnes intéressées ont jusqu'au 12 mars 2024, 16 h, pour faire parvenir leur candidature. Tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux, sont accessibles en ligne sur osentreprendre.quebec. Une activité de remise de prix couronnera les lauréats à l'échelon local le 3 avril prochain. L'échelon local fait rayonner : de nouveaux entrepreneurs avec son volet Création d'entreprise; des entrepreneurs au cheminement inspirant avec son volet Réussite inc.; des modèles d'approvisionnement d'ici avec son volet Faire affaire ensemble. Pour information, com-



muniquez avec Marcel Leclerc, responsable local du Défi OSEntreprendre pour la MRC de Kamouraska, au 418 856-3482 poste 104 ou par courriel à mleclerc@sadckamouraska.com.

Source : MRC de Kamouraska

La MRC de L'Islet lance un appel à projets

La MRC de L'Islet annonce l'ouverture d'un nouvel appel à projets dans le cadre du Fonds de vitalisation visant à soutenir des initiatives structurantes pour la vitalité des collectivités de Saint-Adalbert, Sainte-Félicité, Saint-Omer et Tourville. Les projets peuvent être déposés dès maintenant, jusqu'au 1er mars 2024 inclusivement. Le Fonds de vitalisation est une enveloppe financière issue d'une entente de vitalisation économique signée entre les quatre municipalités mentionnées ci-haut, la MRC de L'Islet et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). L'aide financière accordée pour-

ra atteindre 90 % des dépenses admissibles, hormis pour les entreprises privées où celle-ci ne pourra dépasser 50 %. Les municipalités, organismes et entreprises intéressés sont invités à consulter les informations concernant ce fonds sur le site web de la MRC de L'Islet, dans la section Fonds, programmes et aide financière. Pour plus d'information ou pour un soutien dans le dépôt d'une demande, communiquez Anik Dubuc, agente de développement pour le sud de la MRC de L'Islet au 418 598-3076, poste 260, ou par courriel à a.dubuc@mrclislet.com.

Source : MRC de L'Islet

Groupe Dubé acquiert le Garage Windsor de Rivière-du-Loup

Grand changement dans le domaine automobile loupérois, le Groupe Dubé acquiert le garage Windsor de Rivière-du-Loup, une véritable institution dans la région en affaire depuis plus de 75 ans. Cette acquisition ajoute une quatrième concession automobile pour le Groupe Dubé. Les frères Dubé peuvent désormais compter sur les marques Chrysler, Dodge, JEEP et RAM à leurs offres actuelles de véhicules Kia et Mazda. Le Groupe Dubé a débuté ses activités en 2006 lorsque les frères Dean et Steve Dubé ont fait l'acquisition de la concession Kia située à Saint-Pascal et qui a été déplacée à Rivière-du-Loup en 2010. Par la suite, ils ont procédé à l'ouverture d'une concession Kia à Edmundston au Nouveau-Brunswick. En 2013, ils ont fait l'acquisition de la concession Mazda de Rivière-du-Loup. « Il y a longtemps qu'on voulait vendre des camions », mentionne Steve Dubé. Les frères Dubé soulignent que cette concession demeure



Garage Windsor à Rivière-du-Loup. Photo tirée de la page Facebook Garage Windsor Ltée.

une propriété de gens d'ici, car participer à faire rouler l'économie de la région est très important pour eux. Ils soulignent également que les valeurs familiales et humaines des propriétaires-vendeurs ressemblent à leur façon d'opérer qui met au premier plan la satisfaction de la clientèle et le bien-être des employés. D'ailleurs, ces éléments continueront d'être priorités dans l'opération de la concession.

Source : Groupe Dubé

Regroupement des services de vaccination et de dépistage au Kamouraska

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent informe la population du Kamouraska que les services de vaccination et de dépistage sont désormais offerts dans un seul site, soit à l'installation Thérèse-Martin de Rivière-Ouelle. Ces services sont accessibles dès maintenant, sur rendez-vous comme à l'habitude.

Source : CISSS du Bas-Saint-Laurent



Photo : Ed Us (Unsplash.com)

EN CAS D'ACCIDENT

• CARROSSERIE • MÉCANIQUE GÉNÉRALE • ESTHÉTIQUE •

- * Peinture
- * Redressement de châssis en technique mesure 3D
- * Réparation de carrosserie en aluminium (soudage et rivetage)
- * Réparation de structure en aciers ultra léger avec soudage par points de résistances
- * Alignement des roues
- * Traitement antirouille
- * Recalibration des systèmes d'aide à la conduite (ADASS) avec équipement spécialisé
- * Réparation et remplacement de pare-brise
- * Réclamation d'assurances
- * Estimateur sur place
- * Véhicules de courtoisie

AUTOMOD
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire
216, rue Rochette, Saint-Pascal



info@kamouraska.carrxpert.com
418 308-1001

7082H0724



FÊTE
D'HIVER
DE SAINT-JEAN
PORT-JOLI

16.17.18
FÉVRIER
2024

PRÉSENTÉ PAR
SUR LA SCÈNE



OUVERTURE DES
PORTES : 19H00

PRIX DES BILLETS : 25.00\$

BILLET EN VENTE :
PUB RAS L'BOCK,
CAFÉ BONTÉ DIVINE
MANU ATELIER CULINAIRE

PASSE MOÉ LA PUCK

HOMMAGE AUX COLOCS

RÉGIS SAVARD EN PREMIERE PARTIE

*
VENDREDI 16 FÉVRIER 2024
20H00

Coféc
SAINT-JEAN-PORT-JOLI



#fetehiver



ÉVÈNEMENT SCULPTURE NEIGE & GLACE

DJ DOUM LECLERC -SAMUEL T. CARRIER
FEUX D'ARTIFICE -LE THÉÂTRE MAGIQUE
CABANE À SUCRE- SCULPTURE EN FAMILLE
FAT BIKE - COURSE À PIED
TOURNÉE DES SCULPTURES DANS LE VILLAGE
RANDONNÉE RAQUETTE** 10.02.2024



la Vigie - scène Desjardins - Parc des Trois-Bérets

www.fete-hiver.com



Québec

PROMUTUEL
ASSURANCE



Desjardins
Caisse du Nord de L'Islet

PLASTIQUES
GAGNON

4500 \$ pour l'école D3M

Le Théâtre populaire régional (TPR) a tenu sa promesse en remettant une partie des revenus de ses dernières représentations théâtrales à l'école de musique et danse Destroismaisons (D3M).

MAXIME PARADIS



Claude Bois et François Landry. Photo :
Maxime Paradis

Plus qu'une promesse, cette remise qui s'élève à 4500 \$ constitue aussi un beau retour d'ascenseur pour l'École Destroismaisons. Le Quartet jazz D3M s'était chargé des intermèdes musicaux de la pièce *Médical-Hôtel* lors des trois représentations tenues à la Salle André-Gagnon entre le 3 et le 5 novembre 2023. «À ma connaissance, c'était la première fois que notre quartet était invité à faire la musique pour une pièce de théâtre», a avoué François Landry, directeur général de l'École Destroismaisons et musicien au sein du Quartet jazz D3M.

Dès l'annonce des représentations de *Médical-Hôtel*, le TPR avait fait de l'École Destroismaisons l'organisme bénéficiaire des revenus qu'il souhaitait partager. L'an dernier, l'organisme choisi était la Fondation du Cégep de La Pocatière qui avait reçu la somme de 3000 \$. Par cette action, c'est environ 25 % de ses recettes que le TPR verse à l'organisme parrainé. Pour l'École Destroismaisons, ces 4500 \$ sont plus que bienvenus, puisqu'ils aideront à la poursuite des activités dans un contexte difficile marqué par la pénurie de main-d'œuvre.

Prochain projet

Véritable succès, *Médical-Hôtel* a accueilli 225 spectateurs en moyenne lors de ses trois représentations. La troisième représentation tenue le dimanche en après-midi a été la plus populaire de toutes. «Le succès nous confirme que c'est une bonne idée à répéter. Nous sommes très satisfaits», poursuit Claude Bois, metteur en scène du Théâtre populaire régional.

La troupe du TPR, formée essentiellement de «jeunes retraités dynamiques», a mis un an et demi de préparation entre sa première production *George Dandin ou le mari confondu* et sa seconde, *Médical-Hôtel*. Une troisième production sera bientôt mise en chantier. «On jongle avec quelques idées. Une fois qu'on aura arrêté notre choix sur la pièce, on contactera les comédiens, et on aura un échéancier plus précis à dévoiler», conclut le metteur en scène.

Gregory Charles en concert à L'Islet-sur-Mer

L'artiste québécois de renommée internationale Gregory Charles présentera, le jeudi 9 mai prochain, un concert à l'église Notre-Dame-de-Bonsecours à L'Islet-sur-Mer au profit de la fabrique de l'endroit. L'objectif financier est de 25 000 \$.

JOSÉ SOUCY

Il s'agit de la deuxième année consécutive où l'église locale, érigée de 1768 à 1771 et agrandie par la façade en 1830, recevra un artiste de renom. En effet, l'an dernier, le ténor Marc Hervieux y a présenté un concert, ce qui a permis d'aller chercher un montant net de 16 000 \$.

Les fidèles catholiques étant désormais moins nombreux que jadis, la fabrique a besoin de procéder à de telles activités afin de garder en bon état ces immeubles historiques. « Il y a un double objectif pour ce concert, soit un objectif patrimonial, puisque cette collecte de fonds sera utilisée pour la préservation et la restauration de nos immeubles patrimoniaux, et un autre culturel et musical, car ce concert de haut calibre est présenté dans notre magnifique église Notre-Dame-de-Bonsecours, classée monument historique, ce qui contribuera à l'enrichissement culturel des gens de la région et d'ailleurs », a déclaré André Normand, président de la fabrique.

Mathieu Rivest, président d'honneur

Le maire de la municipalité de L'Islet, Germain Pelletier, ayant été le président d'honneur de la première édition, c'est au tour du député provincial de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, d'accepter ce rôle. Ce dernier s'engage par ailleurs à aller chercher un montant minimal de 5000 \$.

« Comme député de Côte-du-Sud, et par mon implication à titre d'adjoint gouvernemental au ministre de la Culture et des Communications, un de mes objectifs est de collaborer à la bonification de certains programmes, dont Mécénat Placements Culture qui permet à la philanthropie culturelle de prendre davantage de place dans le soutien des organismes culturels. De plus, je suis convaincu de l'importance du programme Soutien à l'action bénévole qui permet aux députés de l'Assemblée nationale d'accompagner financièrement différentes organisations de leurs circonscriptions afin d'obtenir un appui concret pour leurs projets », a-t-il expliqué.

Germain Pelletier s'estime quant à lui chanceux que sa municipalité puisse proposer une telle activité de qualité, avec des artistes de cette envergure. « Tant en mon nom personnel que comme maire de la municipalité de L'Islet, je reconnais la valeur indéniable de nos immeubles patrimoniaux, et j'appuie toute initiative pour les conserver. Concernant l'idée d'inviter des artistes québécois de renommée pour

chanter dans cette belle église héritée de nos ancêtres, il faut sans nul doute l'applaudir », a-t-il ajouté.

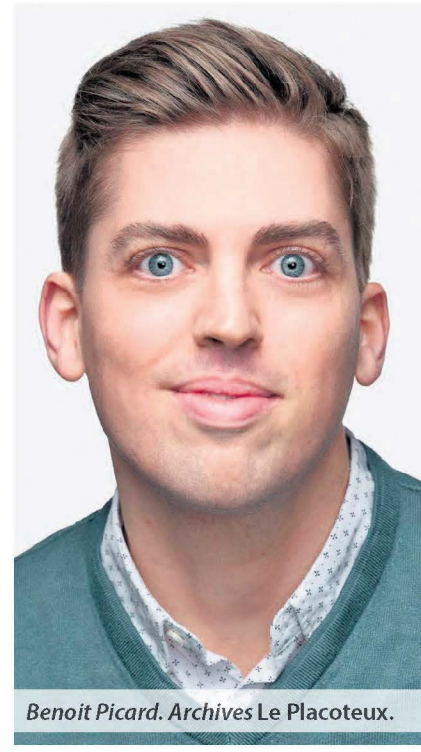
Le concert de Gregory Charles *1 Voix, 10 Doigts* aura donc lieu le jeudi 9 mai prochain à 20 h à l'église Notre-Dame-de-Bonsecours, située au 45, chemin des Pionniers Est à L'Islet. Pour vous procurer des billets, veuillez contacter la fabrique par courriel à concerteglisedb@outlook.com, ou par téléphone au 418 247-5103.



Photo tirée du Facebook de Gregory Charles

Un nouveau roman par l'auteur à succès Benoit Picard

Quand on a une maison, un chat, deux enfants et que la routine s'installe, comment maintenir la flamme dans son couple? Quand la dépression arrive et que les tentations débarquent, comment maintenir la barque à flot? Éliane et Vincent sont ensemble depuis treize ans lorsqu'ils frappent un mur : leur vie commune a laissé place à deux vies parallèles, où personne ne trouve plus son compte. Lorsque Vincent fait la rencontre d'Aurélié, une jeune collègue fort charmante et intéressée par lui, il réalise que les questionnements qu'il avait déjà sur son couple ne peuvent plus être ignorés. De son côté, Éliane traverse une période trouble, peuplée de doutes sur sa vie professionnelle et d'inquiétudes au sujet de sa mère malade. À travers le tourbillon du quotidien, sauront-ils œuvrer pour que leurs chemins se croisent à nouveau? Dans ce roman doux-amer à deux voix, l'écriture de Benoit passe au niveau supérieur, nous offrant une panoplie de passages marquants, de personnages attachants et de réflexions inspirantes sur la vie, l'amour et le désamour, la solitude. Benoit Picard est l'auteur de deux *best-sellers* inspirés de ses expériences à l'étranger, *Aller simple pour l'inconnu* et *Jusqu'à l'horizon*. Ce grand



Benoit Picard. Archives Le Placoteux.

voyageur habite Saint-Jean-Port-Joli, et sa nouvelle offrande, *Nos vies parallèles*, sera en librairie le 15 février.

Source : Christine Mont-Briant



SCÈNES DE CRIMES une CHRONIQUE de Norbert Spehner

A DISPARUE DE BOSTON

« Je m'appelle Frankie Elkin et je me suis donné pour mission de retrouver des personnes disparues — en particulier quand elles appartiennent à des minorités. Quand la police a baissé les bras, que les médias ne s'y sont jamais intéressés, que le monde a oublié, c'est là que j'interviens. »

C'est en ces quelques mots que se décrit la formidable héroïne de *L'été d'avant*, premier opus d'une nouvelle série de Lisa Gardner, série qui compte déjà trois titres dont deux encore inédits en français. Ni inspectrice de police, ni détective privée ou agente gouvernementale, la simple citoyenne Frankie, la quarantaine, traumatisée par une vieille affaire qui a laissé de profondes cicatrices psychiques, ancienne alcoolique, s'est donné comme mission de résoudre des affaires de disparitions inexplicables.

Cela l'amène à Mattapan, un quartier noir réputé difficile de Boston où elle va enquêter sur Angélique Badeau, une adolescente haïtienne sans histoire, qui s'est volatilisée quelques mois plus tôt après la sortie des classes. Mais la tâche ne sera pas des plus aisées pour cette femme blanche qui détonne dans ce quartier très majoritairement noir. Exception faite de l'inspecteur Lohman, responsable du dossier, la police ne collabore guère, et la famille de la disparue se méfie de cette inconnue surgie de nulle part et dont on ignore les véritables intentions.

Dans la première moitié, Frankie, femme de caractère, s'affirme : serveuse de resto blanche dans un univers de Noirs, elle s'impose, crée des alliances. Têtue, persévérante et déterminée, elle ne recule devant rien pour découvrir une vérité qui se dévoile peu à peu. À mi-parcours, de nouveaux éléments viennent complexifier une affaire déjà pas mal embrouillée, et le côté inexplicable de la disparition d'Angéline cède peu à peu sa place aux péripéties plus animées d'un thriller.

Quoiqu'un peu long, ce roman est un excellent divertissement, avec une nouvelle héroïne des plus intéressantes, qu'on retrouvera avec plaisir dans un prochain opus!

Lisa Gardner, *L'été d'avant*, Paris, Albin Michel, 2023, 445 pages

07-24

SAG
SALLE André-Gagnon

GENEVIÈVE ET ALAIN
J'ATTENDS ENCORE
Chanson

VENDREDI
16 FÉVRIER
20 H

MARTIN LEVAC
COLLINS GABRIEL
Chanson

MERCREDI
28 FÉVRIER
20 H

Partenaire de saison **Hydro Québec**

www.salleandregagnon.com
www.ticketpro.ca | 1 866 908-9090
Métro Plus Lebel à La Pocatière : 418 856-3827



Avis de décès

Dave Roy (1977-2024)
Saint-Pascal

À la Maison Desjardins de Rivière-du-Loup, le 5 février 2024, est décédé à l'âge de 47 ans M. Dave Roy; fils de Mme Louise Verreault et de feu M. Gaétan Roy. Il demeurait à Saint-Pascal, autrefois à Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Le service religieux a été célébré le vendredi 9 février 2024 à 11 h, en l'église de Sainte-Hélène. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil sa mère, Louise Verreault (feu Gaétan Roy); ses filles : Lexie et Maïka Sénéchal, son frère, Marco (Lorraine Beaudin), la mère de ses filles, Cynthia Caron; ses nièces : Stéphanie et Ariane, ses oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Julie LaBrie (1944-2023)
Saint-Pascal

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 18 décembre 2023, est décédée à l'âge de 79 ans et 5 mois Mme Julie LaBrie, épouse de feu M. Jean-Yves Mignault; fille de feu Mme Marie-Louise Voyer et de feu M. Rosaire LaBrie. Elle demeurait à la Résidence du Lys d'Argent de Saint-Pacôme, autrefois à Saint-Pascal de Kamouraska.

Lys d'Argent de Saint-Pacôme, autrefois à Saint-Pascal de Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 17 février 2024 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h au salon de Saint-Pascal, suivie de la mise en niche au columbarium de la résidence funéraire Daniel Caron.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Annie (Carlton Williams), Isabelle (Paul Gosselin). Elle était la grand-mère de : Étienne Beaulieu, feu Thomas Beaulieu et Norah Gosselin; la sœur de : feu Jacques (feu Gabrielle Bolduc), Yvette (feu Marcel Gariépy), Denise (feu Jean-Marc Bard), Napoléon (Céline Bernier), Guy (Marie-Josée Dubois), Marcel (Nicole Dubé), feu Monique (Claude Lamarre), feu Lucie, Jean (Marielle Paradis), Émilie (François Doré), Jacqueline (Constant Plourde), Hélène (Jacques St-Pierre); la belle-sœur de : feu Pierre-Paul, feu Cécile, feu Claude (Louise Guy), Jacques (Denise Godbout), feu Georges (Jocelyne Lévesque), René (Marie-Claude Langelier), Maurice, André, Gilberte, Michelle, Clément. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Labrie et Mignault ainsi que ses amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel de la Résidence du Lys d'Argent de Saint-Pacôme pour avoir accompagné, avec bienveillance, notre mère ces dernières années. Et de façon plus générale, nous voulons aussi remercier le personnel soignant (une pensée particulière pour le personnel des soins intensifs de l'Hôpital de La Pocatière) et les travailleurs sociaux de Rivière-du-Loup et La Pocatière qui l'ont accompagnée et qui ont vu à son bien-être au cours des dernières décennies.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue Painchaud, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements de sympathie

Lyse Lapointe Thiboutot
Saint-André

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Lyse Lapointe, survenu le 23 décembre dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son époux, Normand Thiboutot; ses enfants : Bruno (Suzanne Bolduc), Martin (Brigitte Gagnon), Isabelle (Michel Jacques) et ses petits-enfants.



Remerciements de sympathie

Antoine Cloutier
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Les membres de la famille Cloutier remercient bien sincèrement tous les parents et amis(es) qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Antoine Cloutier, survenu le 2 janvier 2024, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, courriels, visite au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Pauline Thériault; ses enfants : Odile (Yvon Richard), Pierrette (Martin Laflamme), Marcel (Denise Ouellet), Francine (Denis Fortin), Richard (Maryse Asselin), Réal, Christian (Carole Dionne), Nathalie (Donald Bernier); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.



Avis de décès

Patricia Mercier Daigle (1934-2024)
Sainte-Perpétue

Au Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 31 janvier 2024, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Patricia Mercier épouse de feu monsieur Yvon Daigle. Fille de feu dame Berthe Mercier et de feu monsieur Napoléon Mercier, elle demeurait à Sainte-Perpétue.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Danielle (Serge St-Pierre), Ghislain (Nicole Vaillancourt) et Sylvain; ses petits-enfants : Samuel et Jean-Philippe Ouellet, Roxanne (Jason Villeneuve) et Anne-Marie Daigle (Émile Martinet), ses petits-enfants de cœur : Steve St-Pierre et Sonny Ferland-Fortin; ses arrière-petits-enfants : Mia-Rose et Mathis Ouellet, Zac Ouellet.

Elle était la sœur de : feu Roger, feu Anger, feu Pierrette, Monic, Micheline, Monette (feu Jean-Marie Chouinard), France; De la famille Daigle : feu Rosaire, feu Monique (feu Claude Giasson), feu Florent, feu Rita (feu Hervé Bernard), feu Lise (feu Lucien Robichaud), feu Gilles (Jacqueline Bélanger), Pierre (Jeannine Boutin), Diane (Gilles Paquette), feu Normand, Jean-Yves (Brigitte Fortin).

Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis(es).

Des remerciements sont adressés à Dorice Joncas, pour sa précieuse présence et son aide depuis de nombreuses années.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel des soins à domicile du CLSC de Saint-Pamphile et du Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, pour leur dévouement, leurs attentions et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet, (pour les services aux résidents) 430, rue Jean-Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0. <https://www.jedonneenligne.org/fondationsantelislet/DIM/> ou à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3, <http://www.cancer.ca/fr-ca>

Les membres de sa famille vous accueilleront au

Salon paroissial
(Sacristie de l'église)
Sainte-Perpétue

Le vendredi 16 février 2024 à compter de 12 h. Le service religieux sera célébré le vendredi 16 février 2024 à 14 h en l'église de Sainte-Perpétue. Ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou messages de condoléances :



C. Lavoie & Fils (De la Durantaye & Fils)
18, du Foyer Sud, Saint-Pamphile

418 356-3822, sans frais : 1 888 430-3822, télécopieur : 418 356-5230, courriel : clavoie@deladurantaye.qc.ca
Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



En Souvenir de

Pauline Desjardins Paradis
Mont-Carmel

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de Mme Pauline Desjardins, décédée le 17 février 2023.

Tes enfants, tes petites-filles et ton arrière-petit-garçon.



Remerciements de sympathie

Roland Moreau
Mont-Carmel

Votre sympathie nous fut d'un grand support lors du décès de M. Roland Moreau, survenu le 11 janvier dernier. Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, vos offrandes et vos prières. Soyez assurés que ces marques d'affection seront gravées pour longtemps dans notre mémoire. La famille.

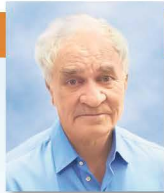


Remerciements de sympathie

Claude Briand
Saint-Bruno

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Claude Briand, survenu le 15 janvier dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Angèle Dionne, sa fille, Bianca (Charles Sirois); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.



Avis de décès

Laurent Joncas (1942-2024)

La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 2 février 2024, est décédé à l'âge de 81 ans et 4 mois, M. Laurent Joncas, fils de feu M. Auguste Joncas et feu Mme Godélia Ouellet. Il demeurait à La Pocatière, Kamouraska. Une cérémonie d'Adieu a eu lieu en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 10 février 2024 à 11 h. Ses cendres ont été déposées au columbarium et seront inhumées ultérieurement au cimetière de Sainte-Louise.

Il laisse dans le deuil son demi-frère Jean-Lucien Miville (Lise Joncas); ses neveux et nièces : Sophie, Patrick, Jean-Lucien; ses cousins et cousines qui étaient près de lui pour l'accompagner et le soutenir : Délia (Maurice Miville) et Raynald (Jacqueline Beaulieu). Sont aussi affectés par son départ ses autres parents et amis.

La famille remercie très sincèrement les membres du personnel soignant de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et ceux de la Résidence Le Victoria de La Pocatière, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Marie-Ange Lord Thibault (1924-2024)

Sainte-Louise

À l'hôpital Laval de Québec, le 5 février 2024, entourée de l'amour de ses enfants, est décédée à l'âge de 100 ans, Mme Marie-Ange Lord épouse de feu M. Georges Thibault. Fille de feu M. Noé Lord et feu Mme Marie Bard, elle demeurait à Québec et autrefois à Sainte-Louise, L'Islet. Les membres de la famille, accompagnés des parents et amis, ont célébré un service religieux le samedi 10 février 2024 à 11 h, en l'église de Sainte-Louise, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

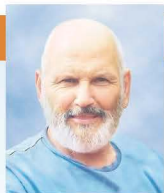
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacinthe (Lucien) et Richard (Kimberlee); ses 7 petits-enfants et ses 10 arrière-petits-enfants. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Alice (feu Atchile Sinclair), feu Auguste (feu Bernadette Tremblay), feu David (feu Simone Bernier), feu Marie-Jeanne, feu Thérèse. De la famille Thibault, elle était la belle-sœur de : feu Alberta (feu Georges Gagnon), feu Lucienne (feu Léonce Bélanger), feu Juliette, feu Marie-Paule (feu Odilon Bélanger), feu Jean-Raymond (Géraldine Caron), Camille (Clorinthe Deschênes). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant de la Résidence Aviva de Québec, pour leur dévouement, leur soutien et la qualité des soins prodigués.

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Yvan Duquette (1951-2024)

Rivière-Ouelle

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 2 février 2024, est décédé à l'âge de 72 ans et 10 mois, M. Yvan Duquette époux de Mme Nicole Lizotte. Fils de feu M. Alfred Duquette et feu Mme Charlotte Gagné, il demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Selon ses volontés il n'y aura pas de rituels funéraires.

Il laisse dans le deuil son épouse Nicole; ses enfants : Carl (Audrey Lord) et Annick (Eric Bourgault); ses petits-enfants : Etienne, Alexi, Maxime, Samuel, Olivier. Il était le demi-frère de : Réjean, Alexandre et David. De la famille Lizotte, il était le beau-frère de : Marcel (feu Roseline Michaud), Alain (Lucienne Dubé), Serge (Sylvie Bouchard), Sylvie (Gervais Hudon), feu Rose-Hélène, Raymond, Camille (feu Pauline Lacroix), Ronald. Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie très sincèrement la Dre Claudine Rancourt et tous les membres du personnel soignant de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer. Don en ligne : www.cancer.ca

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Jaeline Moreau (1948-2023)

Montréal

C'est avec le cœur lourd que nous annonçons le décès de Mme Jaeline Moreau survenu le 14 décembre 2023 à l'âge de 75 ans et 2 mois. Elle était la fille de feu Mme Rita Label et feu M. Jacques Moreau, ainsi que la sœur de feu Luc Moreau (Marie-Martine Deschênes).

Elle laisse dans le deuil son filleul Marc-Étienne (Isabelle Tessier), sa nièce Marie-Gabrielle (Guillaume Poisson), son neveu Louis-François, sa petite-nièce Olivia et son petit-neveu Nathan. Elle laisse également dans le deuil de nombreuses et précieuses amitiés avec qui elle a partagé sa vie.

Jaeline était une tante, une grand-tante, une belle-sœur, une collègue et une amie respectée et aimée. Passionnée de voyages et d'aventures, elle aura marqué son passage par sa curiosité, sa fougue, son dynamisme et son écoute. Originaire de Saint-Pascal-de-Kamouraska, elle a élu domicile dans la métropole montréalaise dès 1964.

Famille et amis sont invités à venir célébrer sa mémoire le 17 février 2024 de 12 h à 17 h, à l'adresse suivante :

Complexe funéraire Aeterna
55, rue Gince, Saint-Laurent, QC H4N 1J7
514 284-5440

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Rêves d'enfants.



Avis de décès

Claudette Lallemand Lachance (1944-2024)

La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 16 janvier 2024, est décédée à l'âge de 79 ans et 11 mois, Mme Claudette Lallemand épouse de feu M. Pierre Lachance. Fille de feu M. Charles-Édouard Lallemand et feu Mme Juliette Lacombe, elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier Inc., 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 17 février 2024 de 12 h à 13 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium et seront inhumées ultérieurement au cimetière des Pins.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs et beaux-frères : Gaétane (Jean Lambert), feu Hélène (Gilles Gosselin), Céline. De la famille Lachance, elle était la belle-sœur de : feu Charles-Eugène (feu Adrienne Curadeau), feu Émile, feu Sylvio, feu Gaston, feu Gaétane (Laval Dubé), feu Jacques (Violette Ouellet), feu Gérard (Henriette Bilodeau), feu Michel, feu Micheline, feu Claude (Rachel Piché), feu Noëlla (Paul-Albert Chamberland). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier la Dre Marie-Eve Fromentin et les membres du personnel soignant de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour leur soutien, leur dévouement et les excellents soins apportés.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation Mira. Don en ligne : cancer.ca

Des formulaires seront disponibles au salon.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Messe anniversaire

Maurice Chénard

« Cher époux et père, un an s'est écoulé depuis ton départ. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, aide-nous à poursuivre notre chemin. »

Pour toi que nous avons aimé et aimerons toujours et pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Gabriel, à la Salle DeRoy, le dimanche 18 février 2024 à 9 h 30. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

Nous remercions tous ceux qui s'uniront à nous par leur présence, leur pensée ou leurs prières.

Ton épouse Marie-Blanche et tous les membres de la famille.



Remerciements de sympathie

Madeleine Lévesque Michaud

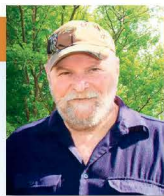
Rivière-Ouelle

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de notre mère, survenu le 30 décembre dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Lise, Diane, Martine (Yvan Lizotte), Lucie (Alain Dubé), feu Nancy (Daniel Casgrain (Kathleen Gilbert)); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Nécrologie



Avis de décès

Julien Gagnon (1956-2024)
Saint-Cyrille-de-Lessard

Dans son érablière, son havre de paix, est décédé Julien Gagnon époux d'Élise Brisson; son cœur s'est arrêté subitement le 20 janvier 2024, à l'âge de 67 ans. Il est le fils de madame Jeannette Fournier et de feu monsieur Jean Gagnon. Retraité d'Hydro Québec, il demeurait depuis plusieurs années à Saint-Cyrille-de-Lessard.

Outre son épouse et sa mère, il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs : Danielle (Valmont Ouellet), Hélène, Vincent (Lyna Barrette), Marie-Andrée et Dominique (Patrice Boucher).

Sont aussi affectés par son départ, les enfants de Mme Élise, leur famille et les membres de la famille Brisson, ses oncles et tantes, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents, amis(es) et collègues.

Les membres de sa famille vous accueilleront au

**Salon paroissial de
 Saint-Cyrille de Lessard
 295, rue Principale**

Le samedi 17 février à compter de 12 h. Une célébration en sa mémoire aura lieu le samedi 17 février 2024 à 15 h au même endroit. Ses cendres seront déposées ultérieurement au columbarium paroissial de L'Islet.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

50000 \$ pour des projets culturels au Kamouraska

La MRC de Kamouraska souhaite informer les intervenants culturels que deux leviers de financement sont disponibles pour des projets et activités culturels. Au total, c'est un montant de 50000 \$ qui est disponible par le biais de ces deux enveloppes. L'octroi de la présente aide financière est conditionnel à la signature de l'entente de développement culturel 2024 avec le ministère de la Culture et des Communications, prévue prochainement.

Les projets innovants font appel à la médiation culturelle, à des activités participatives, aux nouvelles technologies, à des activités hors des murs, bref à des façons audacieuses de repenser la culture. Les organismes à but non lucratif, les municipalités, les fabriques, ainsi que les artistes et artisans qui collaborent avec un des partenaires mentionnés, doivent présenter leur demande d'ici le 28 février 2024. Le montant maximum accordé par projet est de 4000 \$. L'enveloppe totale disponible est de 25 000 \$.

Un soutien supplémentaire pour les loisirs culturels

En plus de l'aide précédente, une enveloppe de 25000 \$ est réservée aux municipalités, leur donnant accès à un montant de 1500 \$ par année pour des activités de loisirs culturels qu'elles souhaitent offrir à leurs citoyens. Pour faire une demande, les municipalités doivent simplement présenter une résolution du conseil municipal à la MRC avant la tenue de l'activité. Cette aide

financière vise à bonifier l'offre d'activités culturelles des municipalités notamment dans les bibliothèques, les camps de jour ou pour les semaines de relâche, les fêtes d'Halloween, de Noël, les journées nationales ou les journées de la culture et autres événements. L'embauche d'artistes, d'artisans, d'écrivains ou d'organismes culturels de la région est aussi favorisée. «J'invite les municipalités à se prévaloir de cette aide importante qui contribue à la vitalité de notre région», mentionne le préfet élu, M. Sylvain Roy.

La personne-contact pour ces appels de projets est Jeanne Maguire (jmaguire@mrckamouraska.com). Les personnes intéressées doivent télécharger les documents d'information ainsi que les formulaires, sur le site de la MRC de Kamouraska.

Rappelons que ces projets sont financés par l'Entente de développement culturel de la MRC et du ministère de la Culture et des Communications.

Source : MRC de Kamouraska

Le Placoteux

18 473 journaux distribués à 100% par Postes Canada

Le SEUL hebdomadaire à desservir TOUT le Kamouraska!

MRC DE KAMOURASKA

Saint-Alexandre
 Saint-André
 Saint-Joseph
 Saint-Germain
 Saint-Hélène
 Saint-Bruno
 Saint-Pascal
 Kamouraska
 Saint-Philippe-de-Néri
 Mont-Carmel
 Saint-Denis
 Saint-Gabriel
 Saint-Pacôme
 Rivière-Ouelle
 La Pocatière
 Sainte-Anne-de-La Pocatière
 Saint-Onésime

MRC DE L'ISLET

Saint-Roch-des-Aulnaies
 Sainte-Louise
 Saint-Damase
 Saint-Jean-Port-Joli
 Saint-Aubert
 L'Islet-sur-Mer
 L'Islet
 Saint-Eugène
 Saint-Cyrille
 Sainte-Félicité
 Saint-Marcel
 Saint-Adalbert
 Saint-Omer
 Saint-Pamphile
 Sainte-Perpétue
 Tourville



La Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska gagnante

La 27^e édition de la Classique des entreprises 2024 a eu lieu les 2 et 3 février derniers au Salon de quilles Saint-Pascal. En tout, 62 équipes étaient inscrites, et 24 d'entre elles ont participé à la finale. Au total, 3500 \$ en dons ont été remis. Les organisations qui se partagent cette somme sont le Centre Accueil-Partage du Kamouraska, La Traversée, l'école secondaire Chanoine-Beaudet, le festival Philifest 456, le Club junior, et le Festival Bonjour la visite. La Classique des entreprises a permis de retourner 86 750 \$ en dons dans le milieu depuis sa création. L'équipe gagnante de cette année est la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska qui était composée de Geneviève Briand, Melody Dionne, Tommy Dionne et Jessie Lizotte.

Dionne et Jessie Lizotte. Les finalistes se sont aussi partagé 560 \$ en bourse. Mentionnons que les Gens d'affaires de Saint-Pascal contribuent à la réussite de cet événement dans le milieu. Consultez la liste complète des participants et des résultats au quillesstpascal.ca. (M.P.)



Geneviève Briand, Melody Dionne, Tommy Dionne et Jessie Lizotte.

Place aux séries éliminatoires dans le Circuit sénior KRTB

Un but de Miguel Picard lors de la séance de tir de barrage a permis aux Seigneurs de La Pocatière de remporter sa dernière victoire de la saison au



Photo tirée de la page Facebook Les Seigneurs de La Pocatière.

compte de 5 à 4 face aux Panthères du Haut-Madawaska, le samedi 3 février. Le même soir, le Transport Denis Gosselin de Saint-Cyprien s'est assuré de terminer au deuxième rang du classement de la saison régulière grâce à une convaincante victoire de 9 à 5 face à l'Impérial de Saint-Pascal. Malgré leur victoire, les Seigneurs doivent se contenter de la troisième place au classement. L'Impérial de Saint-Pascal termine pour sa part au cinquième rang. La première ronde des séries éliminatoires est prévue pour la fin de semaine du 10-11 février. Les Seigneurs de La Pocatière seront opposés aux Panthères du Haut-Madawaska. Les Prédateurs/Carquest du Témiscouata croiseront le fer avec l'Impérial de Saint-Pascal.

Source : Circuit sénior KRTB

OFFRE D'EMPLOI



ACCOMPAGNATEUR POUR LE CAMP « FLEUVE ET MONTAGNE »

Les municipalités de Rivière-Ouelle, de Saint-Pacôme et de Saint-Denis-De La Boutellerie sont à la recherche d'une personne pour remplir le poste d'accompagnateur.

Sommaire du poste

Sous la supervision du coordonnateur de camp de jour, le titulaire du poste aura la responsabilité du bien-être du jeune en offrant un accompagnement individuel et adapté aux différents besoins de celui-ci.

Tâches

- Offrir des activités adaptées répondant aux besoins de l'enfant et favoriser son intégration en offrant un cadre d'intervention individualisé;
- Favoriser l'émergence de nouveaux intérêts chez l'enfant encourageant son autonomie;
- Veiller au bien-être et aux besoins particuliers du jeune (toilette, hygiène personnelle, habillement/déshabillage, etc.) et intervenir lors de situations de crise;
- Assurer le suivi auprès des parents et des intervenants (s'il y a lieu);
- Assurer la gestion du matériel mis à votre disposition et à la propreté des lieux d'activités;
- Effectuer toutes autres tâches connexes, au besoin.

Exigences

- Être étudiant ou diplômé en éducation spécialisée, en psychoéducation ou tout autre domaine connexe;
- Avoir de l'expérience avec une clientèle ayant des limitations fonctionnelles;
- Détenir les formations de RCR ou du DAFA seront considérés comme un atout.

Compétences recherchées

- Avoir de l'intérêt pour l'intégration des enfants à besoins particuliers;
- Faire preuve de patience et d'éthique professionnelle;
- Être dynamique et créatif;
- Écouter et observer les besoins de l'enfant pour bien y répondre.

Conditions de travail

- Durée : 8 semaines incluant les jours de formation et de planification pour le camp;
- 35 heures / semaine, de juin à août 2024;
- 16,50 \$ / heure.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae par courriel (loisirs@riviereouelle.ca), par la poste ou en personne au bureau municipal au plus tard le 18 mars 2024.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue recevront une réponse. L'emploi du masculin dans ce document n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

033H0724

OFFRE D'EMPLOI



ANIMATEUR POUR LE CAMP « FLEUVE ET MONTAGNE »

Les municipalités de Rivière-Ouelle, de Saint-Pacôme et de Saint-Denis-De La Boutellerie sont à la recherche d'une personne pour combler le poste d'animateur.

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du coordonnateur, l'animateur devra encadrer des groupes d'enfants âgés entre 4 et 12 ans. Il devra collaborer à l'organisation des activités du camp de jour.

Tâches

- Organiser et animer des activités auprès de groupes de jeunes âgés entre 4 à 12 ans;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps, pendant les activités, les déplacements et les sorties;
- Assurer la gestion des conflits qui se présente dans le groupe et se référer à son coordonnateur au besoin;
- Appliquer et respecter le code de vie du camp de jour, les règlements et les procédures en vigueur;
- Veiller au bien-être et à l'épanouissement des jeunes dans le contexte du camp;
- Avoir une bonne communication avec les parents;
- Assurer la gestion du matériel mis à votre disposition et à la propreté des lieux d'activités;
- Effectuer toutes autres tâches connexes, au besoin.

Exigences

- Détenir un secondaire 4 en juin 2024;
- Expérience pertinente auprès des enfants (animation ou gardiennage);
- Détenir les formations de RCR ou du DAFA seront considérées comme un atout.

Compétences recherchées

- Aimer travailler avec les jeunes;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation;
- Être dynamique et créatif;
- Écouter et observer les besoins de l'enfant.

Conditions de travail

- Durée : 8 semaines incluant des jours de formation et de planification pour le début du camp;
- 35 heures / semaine de juin à août 2024;
- 16,50 \$ / heure.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae par courriel (loisirs@riviereouelle.ca), par la poste ou en personne au bureau municipal au plus tard le 18 mars 2024.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue recevront une réponse. L'emploi du masculin dans ce document n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

033H0724_2



OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Mont-Carmel est à la recherche de candidats(es) pour combler le poste suivant :

OUVRIER SAISONNIER AUX TRAVAUX PUBLICS

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste assiste ce dernier dans l'ensemble des activités nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien des infrastructures de la municipalité (réseau d'aqueduc et d'égout, voirie, garage, parc et bâtiments).

Type de poste : Approximativement 28 semaines par année, 40 heures par semaine

Exigences :

- Être en bonne forme physique et être apte à travailler à l'extérieur sous toutes les conditions climatiques
- Faire preuve d'habileté manuelle et posséder des connaissances pratiques dans différents domaines : mécanique, menuiserie, soudure, etc.
- Avoir le sens des responsabilités et de l'initiative et posséder un bon esprit d'équipe
- Détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles
- Posséder 2 années d'expérience dans des travaux municipaux ou dans des entreprises similaires, un atout
- Détenir un permis de conduire valide, classe 3 serait un atout

Salaire et conditions : Selon l'expérience et les qualifications

Faites parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le jeudi 7 mars 2024** par courriel à : direction@mont-carmel.ca, ou par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité de Mont-Carmel
Att. : Mme Maryse Lizotte
22, rue de la Fabrique, Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0

Seuls les candidats retenus seront contactés.



Syndicat des
Producteurs de Bois
de la Côte-du-Sud

OFFRE D'EMPLOI

Assistant(e) à la comptabilité
et à la gestion

Le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud (SPBCS), organisme à but non lucratif, a pour mission de représenter et défendre les intérêts généraux de l'ensemble des propriétaires de forêts privées de la Côte-du-Sud et de participer à la mise en marché du bois produit par ses producteurs.

Description et rôle

L'Assistant(e) à la comptabilité et à la gestion devra effectuer une variété de tâches dans l'administration ou la gestion du Syndicat. Ces tâches évolueront avec le temps, en fonction du développement des habiletés professionnelles du (de la) candidat(e) retenu(e) et des besoins du Syndicat. Considérant ce qui précède, l'Assistant(e) à la comptabilité et à la gestion pourrait éventuellement être appelé(e) à contribuer à :

- Tenue à jour et contrôle des diverses écritures comptables
- Réception, traitement et paiement des bons de livraison et des factures de nos différents partenaires
- Prévion de différents coûts et dépenses
- Versement de paies aux employés(es)
- Saisie des données diverses fournies par nos partenaires
- Participation à toutes autres tâches connexes

Exigences et profil recherché

- Avoir entrepris des études en comptabilité et gestion ou tout autre domaine connexe, ou avoir développé des habiletés professionnelles équivalentes
- Démontrer des aptitudes pour l'analyse, la synthèse et le travail collaboratif
- Avoir un intérêt pour le développement de la région et du secteur de la forêt, un atout

Conditions de l'emploi

- Rémunération en fonction de l'échelle salariale du SPBCS
- 12 à 15 heures / semaine (possibilité d'augmentation jusqu'à 35 h / semaine à moyen terme en fonction de l'avancement des études du (de la) candidat(e) retenu(e) et des besoins du Syndicat)
- Horaire flexible, à déterminer avec le (la) candidat(e) retenu(e)
- Lieu de travail : 1120, 6^e Avenue, bureau 400, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Nous invitons tous(tes) les candidats(es) intéressés(es) à nous faire parvenir une lettre de présentation et leur curriculum vitae au SPBCS par :

- **Courriel :** jstremblay@spbcs.ca
- **Poste :** 1120, 6^e Avenue, bureau 400, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous et garantissons le traitement confidentiel des candidatures reçues.



UNE ENTREPRISE

STIMULANTE

Nous avons une place pour toi.
Joins-toi à l'équipe!

carrieres.fonderiepoitras.com

carrieres@fonderiepoitras.com

418 247-5041 poste 223

CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 10116

Saint-Roch-des-Aulnaies

TOURNOI DE QUILLES. Les Chevaliers de Colomb du Conseil 10116, organisent un tournoi de quilles le dimanche 18 février 2024. Lieu : la salle Quil-

lathèque au 708, 4e Avenue La Pocatière (salle de Quilles). Prix : 10.00 \$. Vous êtes tous invités à venir fraterniser avec nous. Pour informations : Raymond Plourde (418 354-2869).



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière;

1. Que lors de la séance du 8 janvier 2024, le conseil de la municipalité de Kamouraska, a adopté le « réglement numéro 2023-08 visant à modifier le règlement de zonage numéro 1991-02 de la municipalité afin de modifier diverses dispositions dans les zones du périmètre urbain ».
2. Que ledit règlement numéro 2023-08 a été approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité, le 14 décembre 2023;
3. Que ledit règlement numéro 2023-08 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 31 janvier 2024 ;
4. Qu'en conséquence, le règlement numéro 2023-08 est entré en vigueur le 31 janvier 2024, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par madame Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la MRC de Kamouraska.
5. Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2023-08 sur le site Internet de la municipalité : <https://www.kamouraska.ca/documentation/Reglements-d-urbanisme/>.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 7^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2024.

SOURCE :

Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière

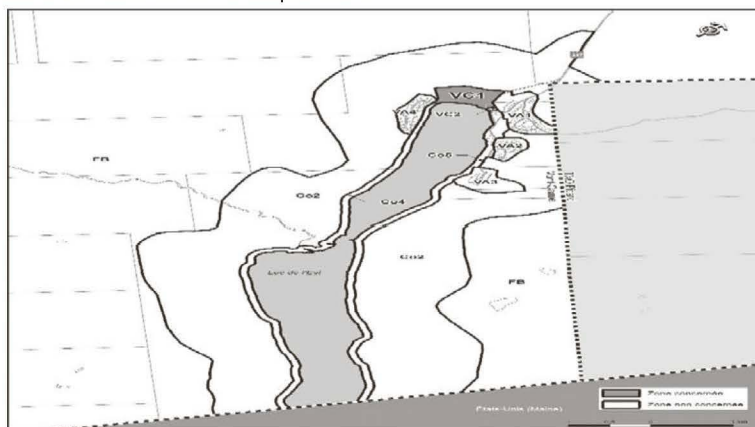


PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONT-CARME
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116-1990 :

1. QUE lors de la séance tenue le 6 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « réglement numéro 334-2024 afin d'ajouter l'usage « station-service » dans la zone de villégiature VC1 ».
2. QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le 26 février 2024, à 19 h 00, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. QUE le projet de règlement contient une disposition propre à une procédure d'approbation référendaire, soit d'ajouter l'usage « station-service » dans la zone de villégiature VC1 de la municipalité.
4. QUE le projet de règlement vise l'ajout de l'usage « station-service » dans la zone VC1 illustrée sur le croquis suivant :



L'illustration de la zone concernée peut être consultée au bureau de la municipalité.

5. QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de Mont-Carmel situé au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, durant les heures régulières d'ouverture et sur le site Internet de la municipalité : <http://www.mont-carmel.ca/avis-publics-reglements-contrats/>.

Donné à Mont-Carmel, ce 7^e jour du mois de février 2024.

Maryse Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Saint-Pamphile

SOUPER DANSANT. Le Club de l'âge d'or de Saint-Pamphile vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Denis Pellerin et Jean-Yves Grenier, le dimanche le 18 février 2024 à compter de 14h. Lieu : la salle communautaire, 3b, route Elgin Sud, Saint-Pamphile. Coût : 20\$ pour les membres et 22\$ pour les non-membres. Les réservations sont obligatoires au 418-356-1329 ou 418-359-2640.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

VIE ACTIVE. Nos activités de vie active, se suivent tous les mardis à 13h30, au local. N'oubliez pas que toute personne ayant un intérêt pour nos après-midis récréatifs, est la bienvenue.

FADOQ - RÉGION BAS-SAINT-LAURENT

Saint-Pascal

AÎNÉ-AVISÉ. Animé par la FADOQ et un policier de la Sûreté du Québec, Aîné-Avisé est un programme de sensibilisation à la fraude, la maltraitance et l'intimidation envers les personnes aînées. Une séance est organisée le jeudi 15 février 2024 à 10 h avec le partenariat de Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska. Il vous sera possible de poser vos questions lors de la séance. Lieu : Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska, 524 boul. Hébert, Saint-Pascal, QC, G0L 3Y0. L'entrée est gratuite. Pour information, appelez Jenny Chapados : 418 893-2111 #1 | 1 800 828-3344 #1 www.fadoq.ca/bas-st-laurent/

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

SOUPER DANSANT et CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Jean-Yves et Denis et une activité de cartes, le dimanche 25 février 2024. Début des activités : à compter de 14h. Lieu : la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 21 février 2024, en communiquant au 418 359-2826. Le coût est de 20,00 \$ pour les membres et 22,00 \$ pour les non-membres. Des cartes de membres seront en vente sur place.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET

La Pocatière

ACTIVITÉS. La Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska-l'Islet invite la population et ses membres, à 2 activités. Date : le mercredi 21 février 2024 à 19 h. Lieu : l'ITAQ, Campus La Pocatière. Il y aura un échange de boutures de plantes d'intérieur, suivi d'une conférence de Générations Autonomes sur les méthodes de conservation à savoir : la déshydratation et la lactofermentation.



AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception

« **AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par Madame France Boucher, trésorière de la Ville de Saint-Pascal, que conformément à l'article 503 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le rôle général de perception pour l'année 2024 est déposé à mon bureau et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception à mon bureau, à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, situé au 465, rue Taché, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h. »

Donné à Saint-Pascal,
Ce 12^e jour de février 2024

France Boucher
Trésorière

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION

(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à : Annie-Sara Cloutier, C.P. 424 numéro de dossier
Saint-Roch-des-Aulnaies (Qc) G0R 4E0 **250-32-700559-234**

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Kamouraska situé au 33, rue de la Cour, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1J1 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 6 février 2024 par le greffier de la Cour du Québec, division des petites créances dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Rivière-du-Loup, le 6 février 2024

Audrey Ouellet, Greffière de la Cour du Québec

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard,
en argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix
Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$
Prière (max. 20 mots)..... 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image..... 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Par téléphone : 418 492-2706, poste 101

Sans frais : 1 855 492-2706

Télec. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :

409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de
20 mots et moins, taxes incluses

Petites annonces

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amou-
reuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres
positives, la méthode pour récupérer son ex et
des centaines de couples sauvés durablement.
Réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, auto, VTT, mo-
toneiges, au mois ou pour une saison. Contacter
Marco 1-418-261-6811. (inf)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Local commercial, au 197, route
230 Ouest. Environ 3000 pieds carrés au premier
étage. Ancien local de Base 132. 4 bureaux fer-
més et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé.
Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-
261-6811. (inf)

Saint-Pascal. Local commercial au 197, route
230 Ouest, 2e étage, 2 grands bureaux annexés.
Toilette privée. Chauffé, éclairé, déneigé. Situé à
côté du Studio Somanca. Libre immédiatement.
Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1
au Québec! Conversations, rencontres inatten-

dues, des aventures inoubliables vous attendent.
Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001
pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cel-
lulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent
s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne.
www.lesseductrices.ca

QUAND LA TOXICO MANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
Québec (418) 524-0320
Montréal (514) 939-0202
www.portage.ca



A VENDRE

Pommes de terre PATATES FRAÎCHES

rouges seulement, sac de 50 lb.
Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés. : 418 498-3307

SAINT-PASCAL COMÉ

CINEMA LOUISE

REAL D 3D
100% numérique
Projection laser

Représentation tous les jours à 19h30

JUSQU'AU JEUDI 22 FÉVRIER
PROJECTIONS SPÉCIALES : SAMEDI ET DIMANCHE 14 H

MERCREDI SPÉCIAL St-Valentin
pour les couples

SAINT-PASCAL COMÉ

LE SUCCESSEUR

13 ANS

418 852-2891
www.cinimalouise.com

STATISTIQUES DE LA SEMAINE du 31 janvier au 6 février 2024

WWW.QUILLESSTPASCAL.CA



255, av. Patry, Saint-Pascal, (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 - 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com

SERVICE :
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h

Ventes :
Lundi et mardi, de 8 h à 18 h
Mercredi et jeudi, de 8 h à 20 h
Vendredi, de 8 h à 18 h

Mardi 19 h

| CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS | |
|--|------|
| 1 ^{er} Mallette | 119 |
| 2 ^e CarrXpert St-Pascal | 117 |
| 3 ^e Transpro BSL | 86 |
| 4 ^e L.D Auto | 86 |
| 5 ^e Motel des Mariniers | 85,5 |
| 6 ^e Alimentation L. Dubé | 78 |
| 7 ^e Le Roy du Dénéigement | 78 |
| 8 ^e Équipement Patrick Bérubé | 70,5 |

| PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE | |
|--|-----|
| 1 ^{er} Pierre Chénard, Mallette | 269 |
| 2 ^e Cédric Lizotte, Équipement Bérubé | 248 |
| 3 ^e Marco Lizotte, Transpro BSL | 246 |

| PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE | |
|--|-----|
| 1 ^{er} Pierre Chénard, Mallette | 749 |
| 2 ^e Cédric Lizotte, Équipement Bérubé | 675 |
| 3 ^e Marco Lizotte, Transpro BSL | 672 |

MERCREDI 13 H : MAXI SAINT-PASCAL

| | | |
|------|-----------------|-----|
| PHSF | Aline Viel | 167 |
| PHSF | Yolande Aubut | 166 |
| PHTM | Bernard Lavoie | 656 |
| PHTM | Isidore Michaud | 611 |

MERCREDI 19 H : PNEUS FM

| | | |
|------|-------------------|-----|
| PHSF | Céline Corriveau | 210 |
| PHSM | Christian Michaud | 264 |
| PHTF | Celine Corriveau | 528 |
| PHTM | Christian Michaud | 703 |

VENREDI 19 H : TRANSPORT GABRIEL LEBRUN & FILS

Les gagnants de la classique des entreprises 2024 :
Caisse Desjardins Centre Est du Kamouraska

| | | | |
|------------------|---------------|--------------|----------------|
| Geneviève Briand | Melody Dionne | Tommy Dionne | Jessie Lizotte |
|------------------|---------------|--------------|----------------|

SAMEDI 10 H : INSTALLATION DE CHEMINÉES PATRICE LEVESQUE

| | | |
|------|-----------------|-----|
| PHSF | Rebecca Dubé | 181 |
| PHSG | Zachary Turmel | 256 |
| PHTG | Zachary Turmel | 691 |
| PHTG | Cédric Levesque | 600 |

DIMANCHE 19 H : ENTREPRISE DORIS PELLETIER

| | | |
|------|-----------------|-----|
| PHSM | Yves Beaulieu | 249 |
| PHSM | Raynald Lemelin | 216 |
| PHTM | Yves Beaulieu | 692 |
| PHTM | Yvan Thériault | 580 |

LUNDI 13 H : CONSTRUCTION MARCEL CHAREST & FILS

| | | |
|------|------------------|-----|
| PHSF | Lise Michaud | 213 |
| PHSF | Germaine Michaud | 174 |
| PHSM | Jean-Cyr Caron | 217 |
| PHTM | Isidore Michaud | 556 |

LUNDI 19 H : LES Puits ARTÉSIENS C.G. THÉRIAULT

| | | |
|------|-------------------|-----|
| PHSF | Jessica Chouinard | 235 |
| PHSF | Diane Kirouac | 192 |
| PHTF | Jessica Chouinard | 552 |
| PHTM | Michel Pelletier | 628 |

LUNDI 21 H : SAM (SERVICES AGRO-MÉCANIQUE)

| | | |
|------|--------------------|-----|
| PHSF | Luce Garon | 199 |
| PHSM | Christian Levesque | 206 |
| PHTM | Marcel Cloutier | 565 |
| PHTM | Rosaire Levesque | 560 |

MARDI 13 H : EXCAVATION YVAN PELLETIER

| | | |
|------|-------------------|-----|
| PHSF | Carmelle Bérubé | 190 |
| PHSM | Jean-Marc Ouellet | 237 |
| PHTF | Carmelle Bérubé | 524 |
| PHTM | Jean-Marc Ouellet | 623 |

CARQUEST

219, avenue Rochette
Saint-Pascal
418 492-2704

vous présente
L'ÉTOILE DE LA SEMAINE
RICHARD ROUSSEL
PARTIE PARFAITE
300

LIGUE ÉLITE MAXI SAINT-PASCAL

Jeudi 20 h



501, av. Patry, Saint-Pascal

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS

| | |
|---|------|
| 1 ^{er} Boutique du jouet | 68,3 |
| 2 ^e Porte Multy | 66,3 |
| 3 ^e Remorquage 2000 | 58,5 |
| 4 ^e L'union des Jardiniers Botanix | 56 |
| 5 ^e Bar Iberville | 53,5 |
| 6 ^e Toile RDL | 50 |
| 7 ^e CarrXpert St-Pascal | 49,5 |
| 8 ^e Carrefour du camion RDL | 48 |

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

| | |
|--|-----|
| 1 ^{er} Daniel Levasseur, Toile RDL | 289 |
| 2 ^e Jeff Richard, CarrXpert St-Pascal | 279 |
| 3 ^e Jean-Pierre Beaulieu, Bar Iberville | 248 |

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

| | |
|--|-----|
| 1 ^{er} Daniel Levasseur, Toile RDL | 669 |
| 2 ^e Jacques Chouinard, L'union Jardiniers Botanix | 659 |
| 3 ^e Rémi St-Onge, Porte Multy | 656 |

EXPLOITS DE LA SEMAINE

ALIMENTS LUDO - HOMMES

| | | |
|------|-------------------------|--------------|
| PHSM | Daniel Levasseur | 289 moy. 191 |
| | Yves Sylvain | 212 moy. 147 |
| | Jean-Marc Ouellet | 237 moy. 177 |
| | Christian Michaud | 264 moy. 207 |
| | Jeff Richard | 279 moy. 224 |
| | Gerald Pelletier | 165 moy. 112 |
| | Jean-Philippe Pelletier | 244 moy. 191 |
| | Harold Lavoie | 242 moy. 192 |
| PHTM | Christian Michaud | 703 moy. 207 |

FAMILIPIX R. PARADIS ET M. PELLETIER INC - FEMMES

| | | |
|------|---------------|--------------|
| PHSF | Louise Dionne | 216 moy. 153 |
| | Diane Kirouac | 192 moy. 145 |
| | Luce Garon | 199 moy. 155 |

À SURVEILLER :
CLASSIQUE AGRICOLE
21, 22 ET 23 MARS 2024
418 492-2146

GICLEURS
PIERRE PLOURDE

Votre partenaire de confiance contre les incendies

SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska
(Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

Pliage - Recouvrement
Moules de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne

FERBLANTERIE DE L'EST INC.

les
Bardeaux TM
REVÈTEMENT

Tél. : 418 492-1384
Téléc. : 418 492-6432
Cell. : 418 860-6432

260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL

Gaëtan Ouellet, prop.

LEMIEUX
LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

Nos CR-V 2023

PROMOTION ADDITIONNELLE

sur véhicules en inventaire

SE TERMINE LE
29 FÉVRIER 2024



Version EX-L illustrée



Version EX-L illustrée



Version sport illustrée



Version sport illustrée



DÉMARREUR
À DISTANCE

2 en
inventaire

LOCATION À PARTIR DE

2,99%

sur 24 mois



Version sport illustrée

FINANCEMENT À PARTIR DE

3,49%

sur 24 mois

TOUS NOS VÉHICULES EN INVENTAIRE SONT ÉLIGIBLES À NOS **RABAIS FIDÉLITÉ**
Venez nous visiter!

Rivière-du-Loup
Honda

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



MICHAEL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller certifié
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des
services financier



HONDA

www.rivieredulouphonda.com